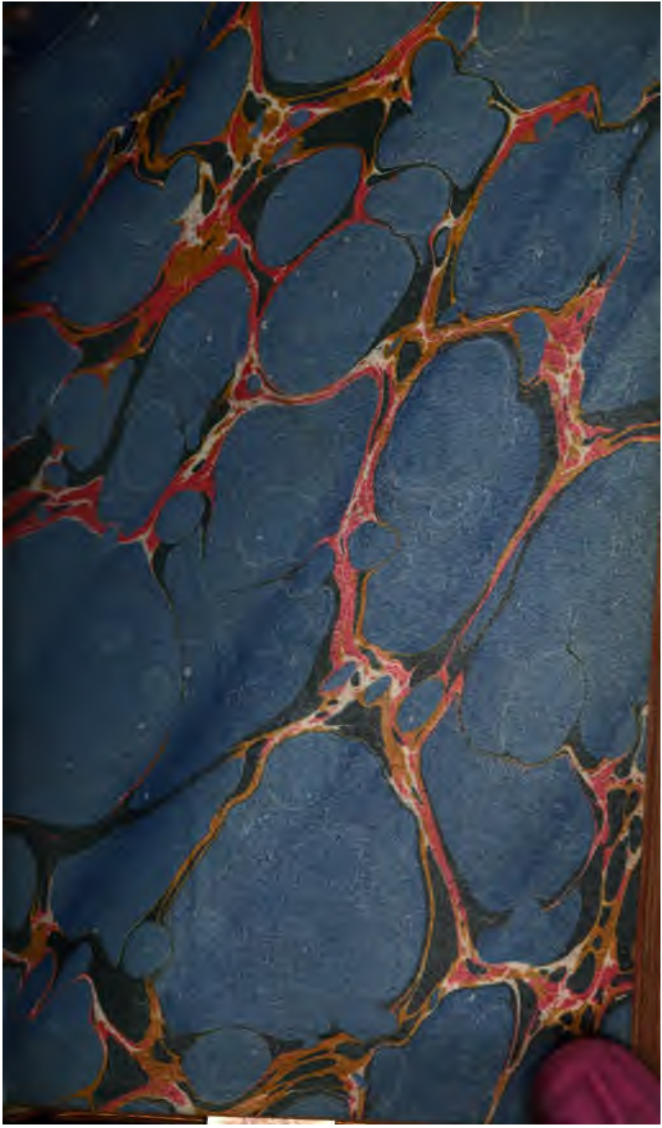






Romæ, 1593. 2 vols. in 1, folio, *neat* - - 16*s*.

POSTELLI (Gul.) de Orbis terræ Concordia libri IV. cum annotationibus pii atque eruditi quondam viri. [*Basiliæ, circa* 1544.] Folio, *fine copy, French red morocco, gilt leaves* - - 1*l*.

"The most known and esteemed among Postell's numerous works is *De Orbis Concordia.* This book contains the project whence his reveries arose, which was that of uniting the whole world under two masters; the Pope in spiritual matters, and the King of France in temporal."—*Ladvocat.*

Mitford - 1829.



Mitford. 1839.

LES TRES-MERVEILLEUSES VICTOIRES DES FEMMES DU NOUVEAU MONDE,

ET comment elles doibvent à tout le monde par raiſon commander, & même à ceulx qui auront la Monarchie du Monde vieil.

A Madame Marguerite de France.

A la fin eſt adjouſtée :

La Doctrine du Siécle doré, ou de l'évangelike Régne de JESUS *Roy des Roys.*

Par GUILLAUME POSTEL.



Sur l'Imprimé

A PARIS,
Chez JEHAN RUELLE, à la Queuë de Regnard, ruë Sainct Jacques.

1553.



AVERTISSEMENT

SERVANT DE PREFACE à cette nouvelle Edition.

GUILLAUME POSTEL nâquit en 1510. à Barenton Village du Dioceze d'Avranches en Normandie, & il mourut à Paris en 1581. & fut inhumé dans l'Eglise du Monastere de S. Martin des Champs.

Il se rendit fort celebre par ses diferens Ouvrages; mais un des plus fameux est celui des *Très-merveilleuses victoires des Femmes du nouveau monde*, qu'il composa en faveur d'une vieille fille devote nommée *Jeanne* qu'il apelloit sa mere; des rêveries & des visions de laquelle il se laissa prévenir.

De tous les Sçavans qui ont fait mention de ce Livre & de son Auteur, comme le Pere *Niceron* est celui qui en a parlé avec plus de con-

noissance & plus d'étenduë, on a cru que pour donner une idée juste de l'un & de l'autre, & même de la *Mere Jeanne*, il étoit à propos d'extraire ici ce qu'il en a dit dans ses *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la république des Lettres*, Tome 8.

* Page 316 & suiv.

„ * On ne sçauroit nier, *dit-il*, „ que *Postel* n'ait été un des premiers hommes de son tems en fait „ d'érudition; c'est ce que ses Ouvrages, & les éloges que tous les „ Sçavans unanimement lui ont donnés, prouvent démonstrativement. „ Il excelloit sur tout dans la connoissance des Langues, de la Philosophie, de la Cosmographie & „ des Mathématiques. *Duverdier* „ dit qu'il se fit aussi recevoir Bachelier en Medecine. Il se vantoit de „ pouvoir aller jusqu'à la Chine sans „ Interprete. . . . François I. qui „ aimoit les Lettres, & la Reine de „ Navarre, qui étoit Sçavante, regardoient *Postel* comme la merveille du monde. Les plus grands „ Seigneurs, & entr'autres les Car-

„ dinaux de *Tournon*, de *Lorraine*
„ & d'*Armagnac*, recherchoient
„ son entretien, & lui faisoient en
„ quelque façon leur cour. Les plus
„ Doctes l'admiroient ; & l'on disoit
„ communément de lui, qu'il sortoit
„ de sa bouche autant d'oracles que
„ de paroles. On assure que quand il
„ enseignoit à *Paris* dans le College
„ des Lombards, il avoit une si gran-
„ de foule d'auditeurs, que comme
„ la grande salle de ce College ne
„ pouvoit les contenir, il les faisoit
„ descendre dans la Cour & leur par-
„ loit d'une fenêtre.

„ Si le sçavoir de *Postel* lui a pro-
„ curé quantité d'éloges, ses senti-
„ mens lui ont attiré bien des censu-
„ res & des critiques de la part des
„ Theologiens, dont quelques-uns
„ ont été jusqu'à l'accuser d'A-
„ theisme & de Deisme ; accusation
„ entierement frivole, puisqu'il n'y
„ a pas un de ses Ecrits, où il ne su-
„ pose la divinité, & qu'il reconnoit
„ expressément l'inspiration divine
„ des Ecrits sacrés.

„ Les principales erreurs, dans

4

„ lesquelles il est veritablement tom-
„ bé, sont les suivantes.

„ I. Il prétendoit démontrer par
„ la raison & par la Philosophie tous
„ les dogmes de la religion chrétien-
„ ne, sans en excepter les mysteres de
„ la Trinité & de l'Incarnation. Per-
„ suadé que sa raison naturelle étoit
„ beaucoup au-dessus de celle de tous
„ les autres hommes, il s'imaginoit
„ qu'il convertiroit par son moyen
„ toutes les nations de la terre à la
„ foi de Jesus-Christ ; & sur ce qu'on
„ lui objectoit que par-là il se préfe-
„ roit aux Apôtres, il répondoit: *J'ai
„ bien dit, & de present dis, que
„ Notre Seigneur a donné l'excel-
„ lence de foi aux Apôtres, mais
„ que maintenant que la foi est qua-
„ si perie, il nous a donné, & à
„ moi principalement, en lieu de la
„ foi,* imò *avec la foi, la raison si
„ vive & souveraine, que les Apô-
„ tres ne l'eurent. En sorte qu'in-
„ numerables lieux de l'Ecriture &
„ de nature que jamais en Public ne
„ furent entendus, moyennant ladi-
„ te raison souveraine seront enten-
„ dus.*

" II. Il croyoit que l'ame humai-
" ne de Jesus-Christ avoit été créée
" & unie avec le Verbe éternel
" avant la création du monde.

" III. Il prétendoit qu'on trou-
" ve écrit dans les Cieux, en Ca-
" racteres Hebreux formés par l'ar-
" rangement des étoiles, tout ce
" qui est dans la nature : Voici
" comme il s'exprimoit sur ce su-
" jet dans son Commentaire sur le
" Jezirah. *Si je dis que j'ai vû dans*
" *le Ciel en Caracteres Hebreux*
" *tout ce qui est dans la nature*,
" *comme en effet je l'ai vû, non à*
" *découvert, mais envelopé, per-*
" *sonne ne le croira ; cependant*
" *Dieu & son Christ me sont té-*
" *moins que je ne mens pas.*

" IV. Il soutenoit que le monde
" ne dureroit que six mille ans, &
" c'est-là encore une opinion qu'il
" avoit tirée de la Cabale des Juifs.

" V. Il assuroit que la fin du
" monde seroit précedée d'un réta-
" blissement de toutes choses, qui
" les remettroit dans l'état où elles
" étoient avant la chute du pre-
" mier homme.

" Je ne dis rien ici de ses visions
" sur sa *Mere Jeanne*, dont je
" parlerai plus bas.

" Au reste, *Postel* n'a pas tou-
" jours été dans les mêmes senti-
" mens ; & c'est à quoi il faut bien
" prendre garde, pour porter un
" Jugement solide de sa doctrine ;
" la vivacité de son esprit, la mul-
" titude des choses dont il avoit la
" tête remplie, la confusion & le
" peu d'ordre qui se trouvoit sou-
" vent dans ses idées, lui faisoient
" avancer en differens tems des cho-
" ses entierement oposées les unes
" aux autres. Ainsi, par exemple,
" il parut d'abord grand ennemi des
" Protestans, & il parla d'eux dans
" ses Ecrits d'une maniere très-vio-
" lente ; mais quand il se fut mis
" dans l'esprit de ne faire qu'une re-
" ligion de toutes celles du monde,
" & de réunir ensemble les Chré-
" tiens, les Juifs & les Mahome-
" tans, il parla sur un autre ton. Il
" poussa la tolerance au-delà de ses
" justes bornes, & voulut donner
" un bon sens aux opinions les plus

„ monstrueuses. Il prétendoit même
„ qu'on devoit mettre *Mahomet* au
„ rang des véritables Prophetes, de
„ même que *Saul*, parce qu'il a dit
„ quelquefois la verité ; raison pi-
„ toyable, puisque, suivant ce siste-
„ me, on pouroit mettre le Diable
„ dans le même rang ; car quoiqu'il
„ soit le pere du mensonge, il ne
„ ment pourtant pas toujours.

"Si *Postel* a été attaqué sur ses sen-
„ timens, on n'a jamais pu rien trou-
„ ver à redire dans sa conduite, qui
„ a toujours été très-sage & très-re-
„ glée. Il étoit fort affable, & sa con-
„ versation étoit instructive & agréa-
„ ble. *La Popeliniere*, dans son
„ *Histoire des Histoires*, dit qu'il
„ étoit d'une humeur si officieuse,
„ qu'il négligeoit ses propres affaires,
„ pour avancer celles des autres ; &
„ *Thevet*, qui l'avoit connu parti-
„ culierement, assure qu'il l'a *connu
pour un très-homme de bien, & ré-
puté pour un des plus Doctes de son
âge.*

Le Pere *Niceron* donne ensuite le
Catalogue de tous les Ouvrages de

Postel ; & au nombre 30. de ce même Catalogue, il raporte ainsi le Titre de ce livre : " *Les très-merveilleuses Victoires des Femmes*
„ *du Nouveau Monde, & comme elles doivent à tout le monde*
„ *par raison commander, & même*
„ *à ceux qui auront la Monarchie*
„ *du Monde vieil, Paris*, 1553.
„ C'est, *ajoute-t-il*, l'Ouvrage le
„ plus rare & le plus recherché de
„ *Postel* ; puisque dans les Ventes
„ de Bibliotheques, où il se trouve,
„ on le pousse toujours jusqu'à qua-
„ rante écus au moins. *Postel*, qui
„ l'a dédié à *Marguerite de France*
„ Duchesse de Berry, y prend la qua-
„ lité de *Sieur de Gomerie.* Il s'y
„ propose de relever l'excellence des
„ femmes & les biens qu'elles ont
„ procuré au monde, ce qui lui don-
„ ne occasion de parler de plusieurs
„ femmes illustres de son tems, &
„ sur-tout de la *Mere Jeanne*, qui
„ fait le premier objet de son Livre.
„ Comme cet Ouvrage est peu con-
„ nu, & que bien des gens ont at-
„ tribué à *Postel* à son sujet beau-

„ coup de choses qu'il n'a jamais di-
„ tes, je transcrirai ici les endroits
„ où il est fait mention de la fameuse
„ *Mere Jeanne*.....

Le Pere *Niceron*, après avoir transcrit quelques endroits, continuë ainsi " Il est difficile de démêler
„ au juste au travers du galimathias,
„ des impertinences & des visions
„ contenuës dans les paroles que je
„ viens de raporter, & dans tout le
„ livre dont elles sont tirées, ce que
„ *Postel* pensoit de la *Mere Jeanne*.
„ Quelques-uns ont prétendu qu'il y
„ enseignoit que comme les hommes
„ avoient été rachetés par le Sang de
„ Jesus-Christ, il faloit aussi que les
„ femmes fussent sauvées par la *Me-*
„ *re Jeanne*, c'est ce que dit M. Ju-
„ rieu dans son *Histoire du Calvi-*
„ *nisme*, & après lui l'Auteur des
„ *Essais de Litterature*; mais il
„ paroît que ni l'un ni l'autre n'a lû
„ le Livre en question, puisqu'il ne
„ s'y trouve rien de semblable, &
„ que *Postel* lui-même dans son A-
„ pologie nie qu'il ait jamais avancé
„ une telle chose.

Le Pere *Niceron*, après avoir encore transcrit quelques autres endroits de ce livre qui sont apliqués à la *Mere Jeanne*, conclut ainsi;

„ Tout cela fait voir que *Postel* n'a „ pas eu à l'égard de la *Mere Jeanne* „ les pensées qu'on lui a attribuées; „ *Isaac Bullart* & *Florimond de* „ *Rémond* prétendent même qu'il „ n'a eu dans son Ouvrage d'autre „ dessein que de louer cette fille, „ qui lui avoit fait de grands biens „ dans ses voyages ; & qu'ainsi il ne „ faut pas prendre à la lettre, mais „ dans un sens figuré, ce que la re„ connoissance lui a fait dire à son „ avantage.

On ne peut se dispenser de raporter encore ici le titre d'un autre Livre qu'il composa en Italien en faveur de cette même fille ; & que le Pere *Niceron* a mis aussi dans le catalogue des Livres de *Postel*, nombre 33 ; & d'extraire ce qu'il dit ensuite sur ce dernier Livre, parceque c'est à son occasion qu'il entre davantage dans le détail de ce qui regarde la *Mere Jeanne*.

Le Prime nove del altro Mondo, cioe, l'admirabile historia & non meno necessaria, & utile da esser letta & intesa da ognivno, che stupenda, intitulata: La vergine venetiana, parte vista, parte provata & fidelissima mente scritta per Gulielmo Postello primogenito della restitutione, & spirituale padre di essa vergine. Jeremia 31. Creavit Dominus Jhovah *novum super terram. Appresso del autore 1555. in 12. feuillets 39.* " Tous ceux, *ajoute le* ,, *Pere Niceron*, qui ont parlé de cet ,, Ouvrage, l'ont fait d'une maniere ,, si confuse & si peu exacte, que j'ai ,, cru d'abord que c'étoit un Livre ,, imaginaire, dont on étoit redeva- ,, ble à la méprise de quelques Au- ,, teurs qui ne l'avoient jamais vû. En ,, effet, les uns en font mention com- ,, me d'un Livre Italien intitulé : *La* ,, *Vergine veneta*. Les autres en ,, parlent comme d'un Livre Latin : ,, Tel est l'Auteur des *Essais de lit-* ,, *térature*, qui commence son Jour ,, nal par ce Titre : *De Virgine ve-* ,, *netâ circà, an.* 1552. & qui di-

„ que *les très-merveilleuses Victoi-
„ res des Femmes* sont proprement
„ l'Apologie & un Commentaire de
„ cet Ouvrage. Tout cela fait voir
„ qu'ils ne le connoissoient pas ; ce
„ qui ne doit pas surprendre, puis-
„ qu'il n'est point de Livre plus ra-
„ re. En vain le chercheroit-on dans
„ les Bibliotheques les plus nombreu-
„ ses de *Paris* ? J'en ai cependant
„ vû dans le riche & précieux Cabi-
„ net de M. *le Gros de Boze*, Se-
„ cretaire perpétuel de l'Académie
„ des Inscriptions & Belles Lettres,
„ un Exemplaire bien conservé, qui
„ est, à ce que je crois, le seul qui
„ soit dans *Paris*, & peut-être mê-
„ me dans l'Europe. C'est sur cet
„ Exemplaire, qu'il a bien voulu me
„ communiquer, que j'ai copié le
„ Titre que je viens de raporter. La
„ difference qu'il y a entre cet Ou-
„ vrage & *les très merveilleuses Vi-
„ ctoires des Femmes*, c'est que ce
„ dernier Ouvrage en dit moins sur
„ la *Mere Jeanne*, au lieu que l'au-
„ tre, qui est postérieur, quoi qu'en
„ dise l'Auteur des *Essais de litté-*

„ *rature*, ne parle que d'elle, & va
„ encore plus loin ſur ſon article. Je
„ ne dirai rien de ce qu'on y trou-
„ ve à ſa louange dans le ſtile de *Po-*
„ *ſtel*, qui s'exprime d'une maniere
„ preſque inintelligible, & dont les
„ expreſſions priſes à la rigueur ſe-
„ roient croire qu'il en vouloit faire
„ une eſpece de divinité, ou du
„ moins une véritable rédemptrice
„ des femmes, comme quelques-
„ uns l'en ont accuſé. Je me borne-
„ rai à ce qui y eſt dit de ſa perſonne.
„ On y voit qu'elle déclara à *Po-*
„ *ſtel*, qu'elle étoit née entre *Padouë*
„ & *Verone*; c'eſt pour cela qu'il l'a
„ nommée dans ſes *Très-merveil-*
„ *leuſes Victoires*, &c. Veronoiſe
„ ou Venitienne; *Padouë* étant de
„ la dépendance de *Veniſe*. Une au-
„ tre fois elle lui dit quelque choſe de
„ ſon âge, d'où il conclut qu'elle pou-
„ voit être née l'an 1496. A l'égard
„ de ſa famille, elle ne voulut jamais
„ s'expliquer, mais elle ſe contenta
„ de dire d'une maniere myſtique,
„ qu'elle tiroit ſon origine de la ſub-
„ ſtance de Jeſus-Chriſt par ſa vo-

„ lonté & misericorde. Elle quitta
„ fort jeune ses parens dans la résolu-
„ tion de ne se jamais marier, &
„ alla à *Padoue*, où elle servit
„ les Malades dans les Hôpitaux ;
„ elle en fit de même à Venise avec
„ tant de charité & de zele, que pen-
„ dant une espece de Peste qui y ré-
„ gna, elle eut soin de huit cens per-
„ sonnes qui en étoient attaquées.
„ Elle ne mangeoit point de viandes
„ & ne buvoit point de vin, à moins
„ qu'il ne fut bien trempé. Elle ne
„ sçavoit ni lire ni écrire, & étoit tel-
„ lement attachée à la méditation,
„ qu'elle y passoit souvent des nuits
„ entieres. Ces méditations la ra-
„ jeunissoient en quelque maniere ;
„ car quoiqu'elle eut cinquante ans,
„ elle n'en paroissoit alors avoir que
„ quinze ; ce qui arrivoit sur-tout
„ quand elle communioit. Dans ses
„ extases elle voyoit souvent Jesus-
„ Christ, & quelquefois même le
„ Diable ; & c'étoit-là qu'elle apre-
„ noit ces prétenduës Propheties
„ que *Postel* fait valoir avec tant de
„ soin.

" 1°. Que, quoique femme, elle
" étoit le grand & saint Pontife, en-
" voyé pour la Réformation de l'E-
" glise universelle, qu'elle vouloit
" commencer à *Venise*.

2°. Que ce Pontificat seroit pro-
" tegé & soutenu par un Prince très-
" Chrétien, sans le nommer pour-
" tant, se contentant de dire, que
" ce Prince se feroit connoître très-
" Chrétien par toutes ses actions ;
" mais il est facile à quiconque est
" instruit des sentimens de *Postel*,
" de voir qu'il s'agissoit-là du Roi de
" France.

" 3°. Que tous les Turcs se con-
" vertiroient, & que si les Chrétiens
" ne rentroient pas d'eux-mêmes
" dans leur devoir, ces mêmes Turcs
" deviendroient un de leurs grands
" fleaux.

4°. Qu'il viendroit un tems, où le
" peché & même l'originel seroit en-
" tierement détruit, & que nous de-
" viendrions alors semblables à Je-
" sus-Christ, la divinité exceptée.

" *Postel* conclut, en disant, que
" Dieu, par une providence particu-

„ liere, après l'extinction des quatre „ grandes Monarchies, avoit con- „ servé la République de *Venise*, „ pour faire toutes ces grandes cho- „ ses, qui la rendroient celebre dans „ tout le monde.

En revenant presentement au Livre *des Merveilleuses Victoires des Femmes, &c.* on raportera encore ce qu'en a dit M. de *Sallengre* dans ses *Mémoires de littérature*, Tome 2. Article 6 : " Tous ceux, „ *dit-il*, qui ont oüi parler de *Po-* „ *stel*, ont aussi oüi parler de ce Li- „ vre, qu'on nomme communément „ *la Mere Jeanne de Postel*; Li- „ vre au-reste si rare, que quoi- „ qu'une infinité d'Auteurs en ayent „ fait mention, presqu'aucun d'en- „ tr'eux ne le cite comme l'ayant „ vû. Moi-même en dressant les Mé- „ moires de la Vie de *Postel*, j'a- „ voüai que je n'en connoissois que „ le Titre; mais ayant eu depuis le „ bonheur de le trouver, j'ai cru „ qu'un Extrait d'un Livre aussi ra- „ re, & qui d'ailleurs a fait tant de „ bruit, ne seroit pas tout-à-fait in- „ different.

Il en fait ensuite l'Extrait, que l'on peut voir dans l'Auteur même, à l'Article cité ci-dessus.

Ce Livre a été imprimé à Paris en la même année 1553. chez deux differens Libraires. *La Croix du Maine* fait mention de ces deux Editions dans sa *Bibliotheque, page 485.* à l'Article de *Guillaume Postel.*

Il raporte l'une en ces termes : " *Les très-merveilleuses Victoires* ,, *des Femmes du Nouveau Mon-* ,, *de, &c. imprimées à Paris l'an* ,, *1553. chez Jean Guellart, à l'En-* ,, *seigne du Phenix, près le College* ,, *de Reims.*

Il fait mention de l'autre Edition, en donnant le Titre de cet autre petit Livre de *Postel* : " *La Doctrine* ,, *du Siecle doré, ou de l'Evangeli-* ,, *que Regne de Jesus Roy des Roys,* ,, *imprimé à Paris chez Jean Ruelle* ,, *l'an 1553. Ledit Livre a été im-* ,, *primé sur la fin du Livre, vul-* ,, *gairement apellé* la Mere Jeanne ,, de Postel, *autrement intitulé* : ,, Les très-merveilleuses Victoires ,, des Femmes.

L'Edition de *Jean Ruelle* est d'un caractere plus petit & ne contient que 51. feuillets, au lieu que celle de *Jean Guellard* en contient 81. parce qu'elle est d'un plus gros caractere ; & toutes deux sont *in* 16. Le Livre de *la Doctrine du Siecle doré*, qui dans l'Edition de *Jean Ruelle* est à la suite du Livre des *Merveilleuses Victoires des Femmes*, & imprimé en mêmes caracteres, contient quinze feuillets entiers & deux lignes & demie sur le seiziéme.

Comme c'est sur un Exemplaire de l'Edition de *Jean Ruelle*, que la presente réimpression a été faite ; c'est aussi ce qui a déterminé à faire imprimer ces deux Ouvrages de *Postel* à la suite l'un de l'autre, comme avoit fait le même *Ruelle*. D'ailleurs le Pere *Niceron*, en parlant du petit Livre de *la Doctrine du Siecle doré*, dit que *c'est un assez bon abregé de la Morale de l'Evangile.*

On a obligation de cette nouvelle Edition à un particulier, qui dans l'intention de faire plaisir aux Amateurs, comme lui, des Livres cu-

rieux & rares, a bien voulu prêter l'Exemplaire qu'il avoit, à l'Editeur : imitant en cela M. le Premier Président de *Lamoignon*, qui (comme le dit M. *Lenglet du Fresnoy* dans sa *Methode pour étudier l'Histoire*) sacrifia l'Exemplaire qu'il avoit des Lettres de *Pierre Martir*, pour les faire réimprimer en Hollande en 1670. parce que les anciennes Editions de ces Lettres étoient extraordinairement cheres & rares. Il seroit à souhaiter que M. de *Lamoignon* eut plus d'imitateurs qu'il n'en a, & que l'interêt ne détournât pas plusieurs de ceux qui ont des Livres rares dans leurs Cabinets & Bibliotheques, de les communiquer, sous prétexte qu'en les réimprimant, cela diminueroit la valeur extrinseque de leur Exemplaire.

On n'a rien changé dans la presente Edition, ni à l'expression, ni aux mots, pas même à l'ancienne Ortographe. On a seulement rectifié, autant qu'on a pu, la ponctuation, qui étant négligée, ou même défectueuse en plusieurs endroits,

rendoit le ſens de l'Auteur encore plus embaraſſé & plus obſcur, qu'il ne l'eſt déjà par lui-même ; & pour ne pas faire perdre entierement à cet Ouvrage de *Poſtel* le merite de la rareté, en le rendant trop commun, on a jugé à propos de n'en tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires.



A ILLVSTRE PRINCESSE *Margarite de France Duchesse de Berry, &c. Salut & congnoissance avec très-parfaict usage de la Verité du desir de Guillaume Postel. S. de Gemerie.*

HEUREUX Parangon des esprits en nostre aage de corps mortels vestus, les graces qu'il ha pleu à Dieu vous prester & cacher soubz vous, sont cause que je vous dédie cest argument, soubz intention que vostre nom muni de la divine faveur que tous excellentz espritz luy portent, esmeuz, comme je le pense, de Dieu, sera cause pour la réputation de celle à qui je le dédie, que plusieurs entreront en la curiosité, sinon en juste & raisonnable volunté, de le lire. Et quand à mon particulier debvoir, c'est pour recongnoistre la bonne & subite diligence, qu'il vous ha pleu à ce commencement d'an 1553. faire pour moy, pour sçavoir la résolution, non pas du Roy; mais de ceulx qui luy ont faict trouver la Jurisdiction de sa Coronne à luy presentée, non telle qu'elle est; mais telle qu'il leur plaist, de ce que je vous remercie fort, à cause, que dedans les courtz, estre tost, combien que mal expedié, doibt estre un grand bien estimé. La tierce cause est à celle fin que je laisse en publique mémoire & admonition par vous (comme à la seule

fautrice des bons esprits & juge très-équitable) à toute la Gaule adressée, que quiconque lira pour vouloir juger de ce livret, il s'efforce de attentivement estimant ce qui vous est recommandé ; considerer le Chapitre qui rend raison de l'excellence de l'esprit & affection Feminine, & celluy des merveilleuses & auparavant non-considerées vertus de Jehanne la Pucelle. Je sçay bien pour tout certain que envers les Sages de ce monde, & envers tous ceux qui plus d'affection que de Verité ou Raison sont fournis, je pour soubstenir & faire à tout le monde congnoistre l'honneur de ma mere, me vestz & couvre aujourd'huy voluntairement par le present Escript de tres-souverain Opprobre ou Mespriz, & perdz du tout la Réputation, ce que je ne suis pas si Chrestien bon, ne mortifié que comme debvrois je le face sans très-grande difficulté & répugnance, combien que j'estime peu leur Jugement, toutesfois Dieu & Nature raisonnable ont sur moy tant de povoir que je ne leur sçaurois en cecy où ils me contraignent desobeir. Il fault pour l'amour de l'amy vray, & non-seulement du dateur souverain laisser les Biens, la Vie & l'Honneur : & recevoir Pauvreté, Douleur & le plus souverain mespris.

Lisez attentivement avant que juger.



DES ADMIRABLES EXCELLENCES ET FAICTZ DU SEXE FEMININ,

Et comment il faut qu'il domine tout le monde.

CHAPITRE I.



E laisseray à part Semiramis avec les Amazones, desquelles & en l'Afrique Australe & en l'Amerique près le Peru, les Royaumes encores très-grandz aujourd'huy se voyent, & avec elles, innumerable multitude de celles qui jadis furent tant, entre les Grecz & Latins, comme entre les autres peuples par eulx appellez Barbares, celebrées : semblablement laisseray pour autre considération celles qui dedans les sacrées lettres sont recitées avec memoire de vice, à cause qu'il n'y ha quasi escripvain qui n'y ayt, pour toutes les accumuler, & soubz

le blasme d'icelles accueillir, trainé sa plume. Je n'en mettray icy que quelques-unes de nostre aage par l'excellence desquelles je monstreray credible plus grande chose sans comparaison que ce que jamais en fut escript.

Satisfaction de la commune querelle dont l'on charge à tort le Sexe Feminin.

CHAPITRE II.

C'Est une commune querelle qu'on ha contre ledit sexe de dire & escripre que les femmes ont perdu & gasté le monde, ce que n'ayant esté faict en nulle sorte, qu'il n'y aye eu plus d'hommes, ou pour le moins autant de consentantz à la malice comme de femmes, il fault accuser les plus & non les moins coulpables. Cela est pour certain que là où elles sont les plus accusées, est en ce que elles ont seduict les hommes, & par eulx ainsi seduictz, faict ou faict faire de grandes ruines & alterations audict monde. Mais on debvroit à mon très-certain Jugement en beaucoup plus accuser les hommes qui ont esté si lourdautz & malusantz de la plus grande excellence que Dieu leur ha baillé, en ce que l'homme est

plus excellent & intelligent & fort communément que la femme, que de se laisser attraire par les persuasions desdictes femmes. Et fault necessairement conclure que lesdictz hommes, mal ou nullement victorieux de leurs desordonnez appetitz, se sont laissés & se laissent comme pauvres bestes surmonter du moindre sexe ; auquel roole Adam sera mis pour le premier, alors qu'il estoit encores en souveraine perfection. Abraham par porter trop d'amour ou credence à sa femme Sarah, engendra non pas de l'ordonné, mais du permissif vouloir de Dieu le bastard Ismaël en Hagar, pour laquelle faulte expurger le Très-puissant regne des Ismaëlites entre Mores, Barbares, Perses, Turcz, Tartares & aultres Mahometains, ou gaste ou chastie tout le monde. David souverain Prophete & Roy estoit en soy vaincu & corrompu par l'amour fol qu'il portoit à Betseba avant que pour l'amour d'elle il feist tuer son mary. Et quand à elles qui à cause de leur imperfection ont desir de se vouloir unir à une nature superieure, formelle & plus parfaicte, elles n'en sont pas tant à blasmer, comme sont les hommes. Car les hommes contre la nature de perfection obéissant aux femmes tendent à ce qui est imparfaict ; mais elles, elles tendent à ce qui est parfaict, qui est l'homme,

d'autant plus à blasmer & coulpable, comme il faict plus de faultes à la persuasion dudict Feminin sexe. Mais ainsi ha voulu la providence mesler l'amere doulceur, la foible force, la victoire vaincue, le venin vivifiant, les mortelles immortalitez, les pacifiques guerres, les reposantz travaulx ; & pour dire en un mot, avec la matiere, la forme & toutes contrarietez, pour monstrer que l'inferieur desir à cause de sa misere & imperfection est d'autant plus puissant en autruy attraire, comme le corps est plus debile & l'Esprit quant à soy moins capable. Il suffist qu'elles ont toutes ou la pluspart, cestuy avantage sus l'homme ; que là où elles se peuvent accuser d'avoir esté cause de quelques maulx sur les humains, les hommes qui ont esté par elles en quelque sorte que ce soit surmontez en reportent double reproche.

Des souverains Biens qui sont venuz au monde par les Femmes.

CHAPITRE III.

VEnir au particulier à descrire directement les biens qui par innumerables Femmes sont advenuz au monde, comme sont accordz & traictez de paix, secours tant de Personnes pri-

vées, comme de communaultez & Républiques, ou regnes & Empires, seroit chose incompréhensible par escript, comme il se voit tant par les escriptz du Bergamasque, du Bocace & d'autres; mais pour venir au souverain bien qui soit au monde, je prendrai ce qui a esté le souverain mal du monde. Il n'est au monde possible de penser non que de faire un plus grand mal qu'est celuy que Satan ha par le moyen de la femme introduict au monde, qui est que tous les hommes qui devoyent (selon le premier & immuable vouloir de Dieu dont procede le permissif) naistre immortelz du ventre de la mere, soyent tous nays mortelz, & que le loyer de vie éternelle qui à tous estoit proposé, aye esté en peine éternelle tourné. Neantmoins tant s'en fault que ce soit mal, que sans un tel accident jamais l'impuissance de Satan en ce monde & sur la terre (là où il n'y ha puissance qui luy sceust estre supérieure) n'eust sceu à la souveraine gloire de Dieu estre demonstrée. Donc regardant une si souveraine victoire, S. Gregoire disoit, ô Heureux peché qui ha merité d'avoir un si grand redempteur? Cela est chose certaine que si Eve n'eust peché, jamais la gloire de Dieu contre Satan ne se monstroit: & cela est la cause pourquoy l'escripture met que la semence de la femme

(qui toutesfois debvroit estre dicte & nommée du Pere) doibt rompre la teste de Satan, à cause que ledict Satan ha dedans le ventre de toutes les Meres du monde cassé & escaché le talon, ou la partie inferieure seulement de ladicte semence humaine. Donc ayant esté le sexe Feminin cause de monstrer à tout le monde que le Prince de ce monde Satan est très-puissant, & tellement puissant, qu'il n'y ha puissance sur la terre qui luy puisse résister ; & nonobstant sadicte grandissime puissance, la semence & partie materielle de la Femme extraicte, pour monstrer Dieu, sur la puissance dudict Satan, omnipotent, l'ha vaincu : C'est pourquoy il est escript, il n'est pas bon que l'homme soit seul. Faisons-luy doncques un ayde semblable à luy (qui est la Femme appellée le premier bien essentiel de l'homme) Car l'homme sans la Femme n'est qu'à demy faict, parce qu'il n'est pas possible que l'homme pour Sainct ou Parfaict qu'il soit, sceust havoir engendré posterité, ce qui est le souverain bien de ceste vie, sans l'ayde de la Femme. Car Dieu mesmes (combien qu'il est autheur de tout bien) ne sçauroit à qui donner ou distribuer ses graces, si premierement de la Femme, qui est l'Epitome ou Sommaire du monde Elementaire, Sublunaire, ou inferieur, ne luy produisoit

le Corps animal pour le faire Spirituel. Ainsi le souverain mal du monde commis par le consentement que la Femme donne à Satan, est tourné par la miraculeuse puissance de Dieu, qui luy seul le peult faire, au plus souverain bien du monde. Et plus diray avec souveraine raison, que pour monstrer au veu & sceu & trés-parfaicte congnoissance de tout le monde la grande sottie & imbecillité de Satan, Dieu ha déliberé que par la Femme soit tellement vaincu Satan, & tant en sçavoir qu'en povoir surmonté, que vrayement, réalement & de faict soit lyé & contrainct de laisser l'humaine generation en liberté comme auparavant qu'il la corrumpist, par le moyen de la Femme. Et n'eust Dieu jamais permis que ladicte partie inferieure de l'homme, & la Maternité universelle eust esté par le meschant sot & couart Satanas surmontée (qui est le plus grand mal qui oncques fut) si n'eust esté à celle fin que, quand il auroit faict le pis qu'il auroit peu, tuant tous les enfantz de femme, il feust non pas par l'homme seulement, mais par la Femme en son entier restituée, tant en sçavoir comme en force surmonté. Et faut necessairement qu'il soit ainsi; car autrement si le maulvais Esprit Satan demouroit vaincu par l'homme seulement, duquel quand il gasta le monde il avoit plus de peur

que de la Femme ; la victoire ne seroit pas accomplie contre luy. Donc il fault necessairement que pour démonstrer la preuve extrême de la puissance de Dieu contre ledit Satan, il soit vaincu, lyé & deffaict par le mesme sexe estant de la partie Masculine aidé, par lequel il commença, & a jusques à l'an 1540. continué la destruction de l'humaine generation. Or si le souverain mal que jamais commist Femme est retourné, & doibt continuellement retourner au souverain bien qu'oncques eut ne aura le monde, que faut-il penser des moindres maulx lesquelz ont esté permis pour chastier les maulvais hommes & enfantz animaulx de Satan ? Dont est venu le souverain bien de ceste vie, qui est la patience sur toute vertu au monde necessaire ; Car si les bons y sont mortz, ce leur ha esté avantage de fuir les longs travaulx & aller en repos ; aux meschantz le mesme advantage de cesser d'offenser pour estre moins punis ; aux moyens matiere d'amendement ou de purgation à ceulx qui sont eschapez, l'oubliance de leur orgueil, luxures, délices & avarice, tellement que, soit du commencement du monde, soit de la continuation ou durée, il est clair que du mal que Satan ha par les femmes introduict au monde, il en résulte & retourne un infini honneur à Dieu. Si les maulx

des femmes sont telz, combien sont les biens grands ?

Des Femmes d'esprit & d'entendement singulier, & la cause pourquoi.

CHAPITRE IV.

COmme l'amour, desir & cupidité à cause de l'imperfection est sans comparaison, en plus grande force & vigueur en la Femme qu'en l'homme, aussi la consideration des choses par elles congneues & apprehendées est plus ardente & vive. De-là vient que mon Pere & Createur le rédempteur du monde Jesus, pour montrer combien l'esprit Feminin est fort, ha voulu que l'Evangile feust escript en tout le monde pour y congnoistre la memoire de la très-saincte Penitente sainte Marie-Magdelaine, laquelle avoit avec fervent amour esleu la souveraine & meilleure partie qui en son estre seule est necessaire. Par la seule affection unie à la vraye congnoissance dudit souverain bien, ladicte memoire est préferée à celle de sainct Jehan, Pierre, Jacques & aultres. Et pour autant que la semblable experience de souveraine congnoissance & amour doibt estre par moy en plusieurs aultres exposée, je veulx avant toutes choses rendre la rai-

son pourquoy l'affection & amour est plus vive, forte & pardurable en elles. Il est pour tout certain que l'homme ou masle est comme le monde superieur & inferieur : le tout réduict en un souverain abregé ; toutesfoys l'abregé du monde inferieur y est moins puissant que le superieur. Et au contraire est la Femme en laquelle domine le monde inferieur. Cela est aussi tout certain que l'un & l'autre, tant l'homme comme la femme, ha sa formelle partie divisée en deux parties, l'une la raisonnable ou superieure, l'autre la sensuelle ou inferieure. Donc il faut qu'il y aye deux degrés de raisonnableté & deux de sensualité. Pour parler correct & bien distinctement j'appelle la superieure partie Animus ou l'Anime, & l'inferieure Anima ou l'Ame, comme feirent les anciens Italiens. Dont il y ha en l'un & en l'autre trois parties, l'anime, l'ame & le corps, lequel corps est aussi divisé en deux parties ; l'une insensible, comme les humeurs, les os, la moelle, la semence, les cheveulx & poilz avec la substance du cerveau ; l'autre est sensible, comme les nerfz, veines, arteres, muscles, peau & toute espece de chair : le moyen sens est aux dentz & chartillages. Or est-il tout résolu, que comme les vrays autheurs & exposeurs de l'escripture sacrée mettent, que de dehors

en

en nous advient sus nostre anime, ame & corps, l'esprit & la Mente qui illuminent, l'un l'anime, l'autre l'ame, aussi met le Filosofe l'intellect Agent & le Possible, l'un qui imprime en nous la congnoissance de la verité, comme faict la lumiere en l'œil, representant les choses visibles, l'autre qui la garde quand elle est imprimée, comme faict l'air representant les choses par la lumiere démonstrées, tellement qu'il est impossible sans le moyen dudict air faire une chose visible, combien que la lumiere fort claire, & l'œil fort sain fussent en estre & unis ou conjoinctz l'un à l'autre. Comme donc nous avons veu qu'il y ha Anime de deux sortes & Ame de deux sortes, aussi faut-il qu'il y aye degré d'Esprit & degré de Mente de deux sortes, l'un pour l'homme, l'autre pour la Femme. Or est-il pour certain que là où il y ha plus grandes tenebres, il y ha besoing de plus grande lumiere; car la nature jamais ne deffault aux choses necessaires. Donc nous voyons que à la parfaicte action de nostre Forme, il fault que nous ayons quatre parties, qui respondent aux quatre élementz du corps. L'Ame despend du corps & est constituée dedans le sang. L'Anime est immortel divinement créé & uni en une nature avec l'Ame, comme l'élement de la terre avec l'eau, la Mente ou la vertu supe-

rieure, ou l'intellect Agent respond au feu & se conjoinct avec l'Anime, l'Esprit respondant à l'air se conjoinct à l'Ame comme l'air avec la terre. Le chauld humide qui est propre de l'Air est commencement de la vie en toutz animaulx, & non pas le chault extrême du feu élementaire. Aussi le principe vital de la congnoissance de Verité en l'Ame est l'esprit & non pas la Mente, combien que la perfection de l'Air vienne du Feu, & celle de l'Esprit vienne de la Mente. Dont appert que le repos de la nature consiste au second degré & non pas au premier, car il esblouit l'œil & occist le corps. La Mente donc ha deux degrez, l'un pour l'homme, l'autre pour la Femme & l'esprit semblablement. Comme donc ce n'est pas assez de avoir l'apprehension de la Verité ou divine lumiere; mais il faut qu'elle soit imprimée en l'entendement & en la memoire. Semblablement ce n'est assez de congnoistre la raison; mais il la fault executer de faict, aussi n'est-ce pas assez que la Masculine & superieure partie, tant de la Mente comme de l'Esprit, soit infuse sur l'homme, tant en l'Anime comme en l'Ame; mais il fault que la consummée perfection du Feu ou lumiere divine, & de l'Air ou Esprit divin, soit en la partie inferieure de la nature humaine. Et c'est pourquoi le

sexe Feminin consummera la perfection du monde.

Particulieres Histoires des Sages-Femmes.

Chapitre V.

La perfection de la république estre constituée avant toute autre chose en vraye & sincere observation de la Religion ; cela est tant certain, que toutes les foys que la Religion ha esté violée, l'Empire & Civil estat ha esté destruict & éverty. Ce neantmoins les Femmes en tout le monde communément, & principalement en l'Italie (là où communement, les hommes l'estiment autant moins, comme les femmes plus) en ont la souveraine observation, & d'autant plus comme elle est plus vraye, à cause que l'intellect possible où le divin esprit imprime plus vivement en elles qu'il ne faict aux hommes, qui par orgueil, mespris ou solicitudes de dominer desprisent tous miracles. Qui haura, avec desir d'apprendre, leu la doctrine Evangelique divinement à la beata Angela de Foligini revelée, voira qu'il n'y eut jamais, sauf Jesus-Christ & ses Apostres, Docteur ne Prescheur au monde qui approchast d'elle. Le semblable est de cel-

le de sainte Catherine de Seine, & de la Beata Colomba da la Rieta, & d'innumerables autres. J'ay cogneu la très-saincte conversation de la Signora Flaminia da Gaieta Gentilfemme Romaine, qui oultre entendre tous les Autheurs de la Langue Latine & escrire très-bien, havoit telle perfection de vie, doctrine, & aulmosnes, qu'elle n'est à nulle personne vivante inferieure. J'ay en grande admiration la Marchesa di Pescara, combien que quelque renommée de nouvelles opinions luy ont dénigré la bonne estime. Je, par l'usage de la seule meditation, confession & frequente communion, ay veu innumerables, que femmes, que filles, que nonains, que seculieres, lesquelles, sans jamais avoir rien leu, estoient tellement venues en congnoissance de la saincte escripture, qu'il n'y ha homme au monde qui ne leur feust ou inferieur, ou égual pour le plus. Mais sur toutes les créatures qui onc furent, qui sont, ou qui seront, ha esté en cette vie admirable la très-saincte Mere JOHANNA, qui est Eve nouvelle, laquelle par 30. ans ou environ ha esté en continuelle meditation spirituelle & mentale; & quasi autant de temps à ministrer aux pauvres malades à l'hospital, ayant cure de femmes & d'hommes malades, de filles & enfantz orfelins, de laquelle j'ay veu

choses si miraculeuses, & si grandes, qu'elles excedent tous les miracles passez, sauf ceulx d'Adam nouveau JESUS mon pere & son espoux. Son exercice ha principalement esté à Venize lez saint Jehan & Paule, & auparavant à Padoua. Et quant à parler du sçavoir Feminin, si très-grand & eminent estoit en elle. Quant aux choses divines, avec toutes les doctrines secretes, & depuis plus de troys mille ans cachées & propres des 72. auditeurs de Moyse à tous les Latins du tout incongneuz, & en livres escriptz en Hebreu compris, icelle qui n apprint oncques Latin, ne Grec, n'Hebreu, ne autre langue ou lecture, me sçavoit tellement ouvrir & déclarer quand je tournoys le Zohar livre très-difficile & contenant l'ancienne Doctrine Evangelique en Latin, qu'il n'y avoit lieu, que quelque foys dix jours devant que je trouvasse, elle ne m'eust clairement exposé, & pour monstrer asseurement que c'estoit, non pas elle seule, mais l'esprit de Jesus mon Pere, qui en icelle parloit, disoit ainsi, *Il signore dice cossi.* Ainsi oultre qu'elle me revela innumerables secretz des escriptures, elle me predist aussi choses principalement touchant la destruction du regne de Satan & de la restitution de celuy de Christ, qui doibvent advenir, & entre les autres,

que je devois estre son filz aisné, ce que à la verité je n'ai jamais entendu ne creu, jusques à ce que sensiblement sa substance & corps spirituel deux ans depuis son ascension au Ciel est descendu en moy, & pàr tout mon corps sensiblement estendu, tellement que c'est elle & non pas moy qui vifz en moy. Il est pour tout certain que de la substance de son esprit est au Ciel decreté & determiné, que tous les hommes qui jamais furent, par la corruption de l'Eve vieille, corrompus, occis & contre Dieu forgés, estant plustost damnez que naiz, seront restituez, & remis en leur entier, comme moy, selon les raisons qui après se voiront aux sacrées conclusions. Car il faut qu'à tous Jesus soit Pere Mental & Jehanne mere spirituelle, Adam nouveau & Eve nouvelle, deux en une spirituelle chair.

Histoire des prudentes & sçavantes Femmes.

CHAPITRE VI.

J'Ay mis le Chapitre precedent pour les sages Femmes, c'est à sçavoir qui se sont adonnées au sçavoir d'immortalité, pour les distinguer de celles, qui non-seulement aux divines lettres, mais aussi aux humaines ont esté très-excel-

lentes, ou encores de present sont. Je laisseray l'Aspasia de Platon, l'Olympias Homerique, la Poetesse Sapfon, la Gracche Cornile, Jehanne l'Angloise Papesse, les filles de feu M. Thomas Morus, celle de Budé & autres innumerables, & mettray ce Parangon, qui aujourd'huy en Portugal par le sçavoir de diverses langues & d'humaines sciences, surmonte non-seulement toutes les femmes, mais par adventure tous les hommes de son siécle. C'est la Signora ô Dueña Luigia Sigea Damoyselle d'honneur de la Signora Dona Maria seur du Roy de Portugal, laquelle l'an 22. de son aage l'an 1548. par experience monstra, escripvant au Pape Paule (de respondre en Arabic & en Chaldé, à laquelle fus par ledict Pape faict prier.) en Latin, en Grec, en Hebreu, en Chaldé & en Arabic par tout doctissimement, combien il y ha en elle de sçavoir. Car oultre la congnoissance desdites Langues, elle a veu tout le cours des disciplines & sacrées & humaines, chose qui monstre que à la Femme n'est rien impossible. Nous avons veu en nostre temps à Romme la Signora Isabella Rosera Gentilfemme Espagnole, du temps du Pape Paule, faire Profession de lire les plus difficiles œuvres Latins de l'Escot avec tresgrand auditoire de Cardinaux & gentz doctes. Mais qui congnoistra Madame Margue-

rite de France, la pourra vrayement estimer le Parangon des lettres & heritiere de l'excellent siecle, lequel feu son pere de feliciſſime memoire le Roy Françoys suscita tellement, que tant elle, comme Madame de Vendosme & Roine de Navarre, representent la très-celebre Marguerite tante de celle-là & mere de ceste-cy. Mais tant de la défuncte Marguerite Royne de Navarre, comme de sa fille & de sa niepce, j'estime que avec un silence des divines graces à elles prestées admiratif, se pourront mieux dépaindre que par un dangereux & à calumnie ou flaterie subject parler deuement d'escrire.

Des très-admirables & jusques icy non considerées vertus de Jehanne la Pucelle.

CHAPITRE VII.

AYant desja faict un suffisant argument de vehemente invective dedans l'Apologie de la Gaule, contre ceulx qui despravez d'impies affections veulent mettre le très-miraculeux advenement, vie & proesse de la Saincte JEHANNE la Pucelle, avec les fables antiques, & monstré comment par ce crime sont en la Gaule très-dignes de mort ou d'extermination de leurs escriptz & de per-

petuelle infamie ou bannissement pour le moins, à cause que je ne veulx icy estre long, je me déporteray de ladicte invective, combien que très-necessaire, & plus au Roy qu'à autre. Car qui laisse ou permet, estant Prince, qu'on mette en doubte les récentes histoires de ses ancestres, se rend digne qu'on face autant des siennes, & laisse que peu à peu la confusion retourne au monde. Et en cecy est commis double erreur, quand cela retourne au deshonneur de Dieu, de ses ancestres & de son peuple. Or qui est celuy qui peust avec vérité juger le Roy Charles septiesme, appellé le Victorieux, pour les grandes victoires qu'il eut & continua depuis la mort de la Pucelle, eust esté, avec toute sa Noblesse, Court & Chancellier & Eglise, si lourdault & de peu de sens ou povoir, qu'on luy eust faict à croyre toutes les choses miraculeuses de la Pucelle, songeant seulement de luy controuver une pucelle pour ayde? Ne voit-on pas encores les récentes memoires des très-grandz & chevalereux faictz d'icelle? Ne seroit-pas aujourd'huy toute la Gaule des Angloys si n'eust esté les miracles, la force & les profeties d'icelle? Les effectz s'en ensuyvirent si merveilleux depuis les commencemens que donna ladicte Pucelle, que le Roy seulement alors Roy de Bourges & de peu de villes auprès suy-

vant la riviere de Loyre, se trouva à la fin de sa vie avoir conquesté generalement tout le Royaume de France en chassant du tout les Angloys, sauf que de Calays, ce qui eust esté impossible sans miraculeuse & divine vertu, laquelle fut audict Royaume introduicte par l'heureux advenement d'icelle. Il n'y ha historiographe qui n'aye noté les Propheties de ladicte Jehanne, comme de promettre: 1. Qu'elle recouvreroit le Royaume: 2. Qu'elle leveroit le Siege d'Orleans: 3. Qu'elle meneroit couronner le Roy: 4. Qu'elle congnoistroit bien le Roy seulement à le veoir, combien qu'il se voulsist dissimuler: 5. Qu'elle auroit l'espée délaissée le temps jadis en l'Eglise de saincte Catherine de Fierboys: 6. Que la ville de Troys avant troys jours luy seroit renduë: 7. Que le Roy recouvreroit tout son Royaume, & le rendroit tout pacifique & innumerables autres, qui toutes advindrent comme elle les avoit prédictes. Cecy estoit pour accomplir ce que avoient prédict les sainctz Richier & Valery au premier Roy de Sang Gauloys Hugues le Grand, Comte de Paris, quand il restitua leurs corps, que sa race perpetuellement regneroit. Et à la vérité, sans le divin miracle de la tempeste, tonnerre & grêle, qui du temps du Roy Jehan (donc s'ensuvit l'appoinctement de Bretigni) estonna les

Angloys, ne voulantz venir à nulle raisonnable composition pour la rançon du Roy, qui est miracle celeste, & n'eust esté les faictz de Jehanne la Pucelle qui est miracle terrestre, la Gaule longtemps eust eu les Angloys pour Roys. Et si Dieu n'ayde à la Gaule tant que le Roy attende & croye au dixiesme & treziesme article de l'éternelle résolution, il, apprenant combien il est dangereux à un Prince de croire à personnes plus garnies d'affection ou d'ignorance, que de vérité & bon conseil, sentira & bien tard, qu'il ne se fault tenir seur de la promesse divine, sinon d'autant qu'on obeist à Dieu, selon la loy des Vassaulx & Seigneurs Temporelz. Le peuple est bien éternellement predestiné; mais non pas les Roys. Moyse le monstre, qui estant esleu pour introduire Israël en terre-saincte, luy-mesme n'y entra pas par un peu d'infidelité ou doubte qu'il eut. Saul par inobedience, Salomon par sa luxure & avaricieuse tyrannie fut de son éternel regne rebouté. Il est trés-certain & tant par droict divin, comme par canonique & humain & par Astronomie, & pour dire en somme par souverain merite, & par toutes manieres de droict prouvé qui soit au monde, que dedans la Gaule la Monarchie prendra premier pied & fondement; mais si la race dudit Hue ou Huges le Grand (dont sont aussi des-

cendus ceulx de Valloys) durera à jamais, cela est promis comme à David & à Salomon en leurs races ou posteritez, lesquelles tant par leur orgueil, luxure, tyrannie & idolatrie pleine d'extrême avarice & pillerie, ont perdu la promesse. Toutesfoys le Royaume éternel du Roy des Juifz est nay finablement du peuple esleu. Qui vouldroit bien considerer toute l'Histoire Gallique, il s'y trouveroit des miracles en faveur du peuple Gauloys innumerables; mais toutesfoys il n'y en ha point de si notables que ces deux, faictz contre lesdictz Angloys, à cause que jadis descendirent desdictz Gauloys & ont communaulté du nom d'Aborigines à ceste cause, & semblablement de la celeste influence; mais principalement de l'Anglet fort redoutable de la premiere triplicité. Et par ce, ont par la religion nouvellement agitée, plus grande ouverture à la persuasion des mobiles cœurs, qu'ilz n'eurent oncques par les temps passez. Dieu pour maintenir les Roys & Princes de Sang Gallique, ha faict au droict poinct du cinquiesme mille des ans du monde (pour opposer à l'inique impieté de Bruno de Saxe suaseur de la défective élection) naistre la ligne dudict Sang Gallique, comme au premier mille vint la réformation de Enoch, au second celle de Abraham, au tiers celle de Elie, au quart celle
de

de Jesus-Christ ; & au quint celle du Sang Gallique, dont le principe vray fut planté par le Roy Robert pere de Henry Premier, quand il réforma si bien le Clergé, qu'il luy donnoit en personne luy-mesme exemple, ayant en toute la Gaule constitué Chape Royale dedans les Eveschez & Chapitres. Le souverain secours que luy aye sceu monstrer Dieu, ce ha esté par une femme pucelle & non corrompuë, à cause que la monarchie temporelle, dont la Base est en la Gaule, est au regard de la Papaulté, comme l'espouse ou femme au-dessoubz & à la premiere obédience du mary. L'Eglise est au lieu du masle & de l'authorité. La premiere puissance civile ou temporelle du monde, est comme la raison & pratique de ladicte authorité. C'est pourquoy Dieu ha volu, avec très-évidentz miracles, & qui ne sont, sauf que par les Protestantz ou Atheistes, nyez, ne mesprisez soubz une personne feminine, donner à la Gaule le souverain secours. C'est pourquoy la mere du monde ha mis son esprit en moy, à celle fin que, comme l'Adam nouveau son espoux ha en la Judée suscité le Papat selon l'Ordre de Melchisédech dict Sem, filz de Noeh, aussi elle en moy (à cause que la femme ne doibt en l'Eglise de l'authorité qui jusques icy ha duré enseigner) suscitast l'Empire ou Monar-

chie du droict de Japhet frere dudict Sem, comme il fut au siecle d'or institué. Et qui ne me croit s'en repentira tard.

Résolution de ce qu'il fault tenir tant de Jehanne la Pucelle, comme de la souveraine puissance feminine en ce monde.

Chapitre VIII.

Comme ainsi soit que le fait de Jehanne la Pucelle ne puisse estre révoqué en doubte, ne contredict aucunement, sauf de qui (s'il vit soubz la Loy de la Gaule) meriteroit estre occis, & de tout subside historial & légal privé, je le metz & tiens en la Gaule pour une chose vraye, & autant certaine & nécessaire au Roy à défendre comme l'Evangile. Car ainsi failloit que Dieu non-seulement soubz l'espece masculine se monstrast avec les siens omnipotent, & Dieu des guerres & batailles; ce qu'il monstre trop plus clairement soubz le plus debile & feminin, que soubz le masculin personnage; mais aussi failloit que la parfaite religion feust en sa perfection consummée & conduicte par le mesme sexe Feminin. Car du commencement du monde, la nature fut ainsi ordonnée, que l'Orien-

tale Police & Religion vraye Judaique seroit des hommes, & partie plus noble & masculine, premiere & formelle instituée, comme nous avons veu, & l'Occidentale seroit consummée par la nature Feminine, comme il s'est veu par la susdicte Pucelle Jehanne, & ce non pas pour elle ou pour les siens; mais pour les Roys de la Gaule. Dont il fault que la Mere du monde (non pour elle, mais pour cil qui est par elle de la victoire de tous les cœurs du monde armé, mâny, doué & instruict, pour à jamais avec sa religieuse doctrine au monde regner) soit le vray accomplissement du divin povoir, selon la religion & police ensemble, comme Jehanne de Vaucouleurs feist la consummation de la corporelle & civile force pour le Roi, & pour qui en la Gaule suscitera la monarchie. Et faut necessairement que Dieu l'eust ainsi ordonné pour confondre toutes les puissances de ce monde, tant celles de la faulse religion, comme celles de la faulse police. Celles de la faulse police par les conquestz de Jehanne la Pucelle. Dont la premiere est ja toute claire, & jà se commence par les suppostz de Satan à estaindre. Car il fault que de la puissance que Dieu rendit aux peuples & aux Roys Gauloys, soit extraict le premier & veritable fondement de la monarchie: de laquelle tout homme porte faulx tiltre jusques

à ce que la Gaule luy soit ou subjecte ou dominatrice. Dieu ha bien jusques icy par innumerables miracles, graces, faveurs & privileges faict que ce feust de ladicte Province victrice ou vainqueresse, mais il nous fault doubter du figuré dont estoient Figures les Histoires Judaiques, principalement celles de la Judaique reprobation. Car oultre les peuples Gauloys d'origine, les Allemantz qui en sont aussi, sont enfantz aisnez de Gomer descendantz dudict Gomer par Askenaz Pere & Fondateur desdictz Allemantz ou Germains. Et si toutz les Gauloys & Allemantz font negligence de persuader à tout le monde les droictz de ladite Gaule, il fault que les aisnez enfantz d'Abraham, qui sont les Ismaëlites, viennent jusques audict Pays, & peuple esleu, pour y fonder la Monarchie, avant qu'ilz se rendent Chrestiens. Et pour certain quand les domestiques & premiers enfans ou amis faillent à faire leur debvoir, il est raisonnable que les estrangers viennent servir au pere de famille. C'est pourquoy l'esprit de ma mere, qui congnoist les momentz & les temps, me presse jusques au commandement d'y mettre la vie au danger, que j'admonneste les Chrestiens les premiers. Car si Japhet ne veult entendre à son droict, il faut que son frere Sem plustost avec ses enfans bastardz luy secoure, que la volunté de Dieu de-

meure sans execution. Jusques au temps de Cesar le Dictateur fut pour ceste cause publiquement gardée aux Archives des Druides la memoire de la Gallique origine, comme venans de Dis ou Plutus Roy de tout le temporel du monde, à cause qu'il, comme eschappé & délivré du déluge universel, devoit dominer (commençant en sad. Gaule par sa posterité Gallique) non-seulement en son Europe ou Japetie, & en sa part d'Afrique à luy par Cham aquise; mais aussi en la partie de Sem, comme il luy est par divin droict commandé, comme autre part est escript. C'est la résolution & raison de la puissance feminine, dont les acquestz, tant temporelz comme spirituelz, sont à jamais pour la Gaule, si à elle ne tient, préparez. Mais ce sera chose à propos de manifester les raisons pour lesquelles il se voira nécessairement que la Madre Jehochanna, à tout jamais par son esprit, doibt au monde dominer, faisant comme l'autre Jehanne la Pucelle, fondement de sa doctrine en la Gaule, au fons & fondement du droict de Japet, comme son espoux Adam nouveau ha faict au fons & fondement du droict de Sem, son fondement d'Empire spirituel. Et qui ne recongnoist de Dieu, par le personnel moyen de Jehanne la Pucelle, avoir esté recouvert le Royaume de la Gaule, est indigne d'y avoir part, soit Prince ou

Subject. Mais qui ne recongnoistra l'universelle Monarchie de la Mere du monde, sera indigne aussi d'en participer.

Digression à Monseigneur l'Evesque d'Angiers.

CHAPITRE IX.

POur autant qu'il y ha un an révolu, que dedans vostre maison, Monseigneur, je fuz contrainct patentement nommer le nom de ma mere Jehanne, quand je voulus inviter quelques-uns à me vouloir accompagner la nuict suyvant celle de mon immutation, il m'ha semblé, après y avoir pensé un an tout du long, de donner soubz vostre nom la raison de mon dire à tout le monde. Donc tant pour l'amour que m'avez porté, comme pour la verité, je vous prie bien fort, & après vous tout le monde: affin que très-attentivement considerez l'Histoire & raisons de Jehanne la Pucelle, laquelle alors je nommé & feiz escripre pour ma mere, de ce que je veulx rendre la raison. Mais à celle fin que vous & tout le monde puissiez facilement entendre tout le discours qui appartient aux merveilleux faictz de madicte Mere Jehanne la Pucelle des

Pucelles, ainsi qu'il est à touts vivants necessaire, pour avec moy la congnoistre & confesser pour mere; je mettray par articles & briefz sommaires les raisons & authoritez par lesquelles il fault que tout le monde avec moy la recongnoisse estre la seconde partie de son immortalité. D'une chose vous prieray en especial, que pour chose qui vous semble estrange, ne vous vueillez aucunement estonner ou scandalizer, si vous n'avez premierement le tout au long bien & diligentement leu & entendu tout le discours. Parce que vostre Secretaire transcrivit & doubla l'escript, lequel vous sembloit, comme à d'autres, que je ne feusse en sens rassiz; quand je l'escrivi, parlant d'icelle, je vous ay dédié cecy, pour à vous & à eulx en rendre raison.

I. Il est pour tout certain que Dieu est, & qu'il a cure des choses de ce monde, comme celui qui *Peut* & *Sçait* tout ce qui luy *Plaist*.

II. Qu'il aye ordonné toutes choses pour l'homme, pour finalement par l'homme estre réferées à sa gloire, volunté & honneur, cela est clair.

III. Cela est donc tout certain qu'il ha l'homme plus cher & en plus grande estime que les autres creatures du monde, depuis que pour l'homme toutes choses sont faictes.

IV. Ayant ordonné le monde pour

un fin, but, ou intention de plus grande excellence que ledict monde ; il fault que ledict monde soit conduict audict but, combien qu'il tarde. Car il est impossible que l'omnipotent demeure fraudé de sa voluntè ou ordonnance.

V. Comme ainsi soit, qu'il est impossible de finalement défrauder Dieu de sa volunté premiere ou ordinative (car la permissive n'est pas proprement volunté) il fault que ce qu'il ha éternellement ordonné de tous les hommes soit faict.

VI. Qu'il eust éternellement ordonné que toutz les hommes, tant de pere comme de mere, & tant de mere comme de pere, naquissent immortelz, pour à jamais luy rendre gloire ; cela est très-certain. Car à Roy éternel est juste d'avoir éternelz ministres de sa louenge.

VII. Que toutz les hommes du monde soyent dedans le ventre de leur mere corrompus & rendus mortelz, cela est clair, parquoi appert clairement qu'en cela Dieu soit défraudé de son intention.

VIII. Et que toutz les hommes du monde conviennent en cela, de naistre mortelz & rebelles à faire le bien qu'ilz promettent (par la raison escripte en leurs cœurs) de faire, cela est clair, dont appert que l'homme est cheut en double mortalité, l'une de la partie raisonnable, & l'autre de la corporelle.

IX. Non-seulement le vrai Theolo-

logien, mais aussi le Philosophe convient en cecy, qu'il y aye en l'animal raisonnable une partie spirituelle, ou mentale ou intellectuale, qui est immortelle, & qui de dehors vient en nous, mais aussi convient en ceci, que du Ciel vient à nous avec le corps de la semence paternelle & maternelle, un corps celeste semblable à celui des estoilles, & par ainsi immortel, si par quelque vice de nature corrumpue n'estoit destruit à nostre corporelle mort.

X. Estant ainsi que le Theologien par la divine ordonnance, & le Philosophe par humaine raison démonstrent la mesme verité, tant du corps immortel & séparable, comme de la Mente ou Intellect séparable; il faut necessairement que par la vertu de la divine volunté, toutz les animaulx raisonnables qui oncques furent, soyent en leur entier restituez & rendus par une nouvelle nativité en l'entiere immortalité à eulx préordonnée.

XI. Donc il est de necessité qu'en toutz les hommes ou creatures ayant en soy raison, ladicte raison & partie superieure soit par la semence de nouvelle paternité restituée par un Adam ou premier homme nouveau, affin que toutz soyons remis en nostre entier selon la divine ordonnance..

XII. Le Philosophe constituant par démonstrative raison divers genres,

degrez, especes ou differences de formes, ou parties formelles ; il fault par consequent qu'il en aye constitué une premiere & souveraine, qui embrace & maintienne toutes les autres ; ainsi comme le superieur Ciel contient les inferieurs, & par ainsi soit unie en une mesme nature, essence & union au premier moteur qui est le Dieu infini.

XIII. Telle forme generale est appellée l'Intellect agent, & par Alexandre Philosophe est nommée Dieu, & par Plotin l'Intellect humain Eternel ou qui sans cesse tousiours entend. Les Theologiens aucuns la nomment la sapience créée, les autres l'Unité créée, les autres la lumiere créée ; les Ismaëlites aucuns le nomment le Moule ou forme, là où est formée & moulée toute creature. Les autres l'Esprit ou ame de Dieu en ce que toutz entendent l'essence mobile de Jesus filz de la Vierge Marie. Les autres le nomment le Mahad ou fonteine & receptacle des ames. Les autres l'entendement ou intellect general, ce qui en somme appartient au Roy des Roys & seul Pere de l'Immortalité humaine.

XIV. Il est donc de necessité qu'il soit un Pere formel, Mental & General, qui à toutz les préordonnez de Dieu, pour estre animaulx raisonnables, rendent par regeneration, ce qu'ilz ont perdu par prévarication à

tant des premiers parentz, comme d'eulx-mesmes.

X V. Estant conclusion très-certaine, que Dieu & nature ne font rien sans cause ; il fault que comme la generation corrumpuë ha esté faicte, non seulement du pere, mais beaucoup plus de la mere ; aussi la regeneration soit faicte ; non-seulement du pere & de la partie superieure ; mais beaucoup plus de la mere & partie inferieure, qui est l'Eve nouvelle.

XVI. Estant conclusion trescertaine & dépendente de la XIII. que dedans la nature materielle de ce monde il y ha diverses especes, sortes, genres ou differences ; il fault que sur toutes en soit une generale & premiere, qui responde à la premiere formelle ou masculine, de la participation de laquelle soit faicte la regeneration de la partie inferieure. Donc il fault qu'il y aye en ce monde une Mere avec sa maternité generale en un Individu, comme il y a un Pere general en Personne.

X V I I. Comme ainsi soit qu'il faille que tout le monde soit racheté du Peché & de la Mort, qui est en nous contre la premiere intention de Dieu, il est necessaire que le pere, avec sa paternité generale, soit nommé de l'effect principal qu'il faict en nous, qui est *Salut*. Et pourtant que soubz un Dieu en un seul monde jadis ne fut qu'une seule

[illegible] qui est [illegible]

[illegible] que la [illegible] du monde [illegible] qui est aux [illegible] grace de [illegible], Grace de [illegible]

[illegible] que la premie- [illegible] du Pere [illegible] que la mes- [illegible] de la [illegible] extraicte, [illegible] se voit, il [illegible] de la rege- [illegible] Pere, combien [illegible] tans la [illegible]

XX. Comme [illegible] le sixiesme jour fut [illegible] & [illegible] en un indivi-du [illegible], & [illegible] du Sabat fut la seconde ou [illegible] partie extraicte du costé d'Adam [illegible], & en fut faicte une femme & ayde semblable & non dissemblable à lui, aussi fault-il que du costé d'Adam nouveau soit extraicte Eve nouvelle, dedans & avec l'ayde de laquelle il engendre ses enfantz qui seront vestuz de deux vestementz.

XXI. C'est pourquoy il y ha deux parties à réparer en la nature humaine, &

& non pas une seulement. Car la partie formelle, Masculine, Paternelle & premiere, est superieure & celeste, laquelle il fault estre restituée & vestuë de son vestement de salut ; & la partie Materielle, Feminine, Maternelle & seconde, est inferieure & terrestre, laquelle il ha aussi par le mesme Pere restitué dedans la Mere.

XXII. Saint Paul, à ceste cause, ha mis très-notable difference entre noz deux vestementz, disant : Nous en gemissant desirons à ceste fin, convoitantz d'estre survestuz de nostre vestement ou maison qui est du Ciel, si toutesfoys nous serons trouvez vestuz & non pas nudz. Là nous voyons, qu'il fault estre & d'avantage estre vestus, & tiercement estre supervestus du vestement celeste. Car nostre Pere est celeste & supraceleste, & nostre Mere est celeste & terrestre tout ensemble.

XXIII. Comme doncques nous debvions estre au commencement, estant comme les autres animaulx engendrez de Pere & de Mere, vestus de deux vestementz d'immortalité, l'un du Pere & l'autre de la Mere, ou l'un en Anime & l'autre en l'Ame, commençant du Corps & du Sang, en ce que nous avons fraudé (par l'envie & operation de Satan) Dieu de sa volunté : Aussi faut-il que nous recevions lesdictz deux vestementz, desquelz il y a 1500. ans que

nous avons continuellement receu le premier, & 1540. ans après en la maternité a esté restitué le second, lequel 1552. ay vestu à Paris.

XXIV. Mais comme ce n'est pas assez que le pere & la mere soyent, si ilz ne sont tellement en un individu réduictz, que la totale semence & substance du masle soit environnée, circondée & embrassée de celle de la Femme, affin que *la Femme environnast l'Homme* des hommes & très-parfaict pere, aussi n'est-ce pas assez que la *Femme* des femmes soit, ne que *l'Homme* des hommes soit, si, tout ainsi comme la *Femme* & *l'Homme* substantialement estoyent en individu ou personne masle & femelle avant que du costé d'Adam feust extraicte, ne sont aussi en un individu réduictz en spirituel, chyle & sang, en laquelle union fault, que toutz les hommes perdus & abastardiz, soyent regenerez par la blanche & rouge semence spirituelle.

XXV. C'est pourquoy par la Prophetie, pour la plus grande nouveaulté du monde, se met en l'escripture, que la *Femme* des femmes doibt dedans soy environner, non plus un enfant, qui doibve profiter & de grace & d'aage envers Dieu & les hommes; mais un homme parfaict, entier & consummé.

XXVI. Donc la principale & singuliere qualité de ma mere & Vierge Je-

hanne espouse de mon pere Jesus, est qu'elle l'environne à jamais, à celle fin que de luy à jamais en elle circondé, caché & uny, soit la grace & esprit de Dieu donné à toutz ceulx qui sont & ont jusques icy esté damnez avant qu'ilz fussent nays, les restituant en leur entier.

XXVII. Et ainsi remplie & munie de la substance de mondit Pere Jesus, comme le souverain degré de l'Intellect possible continuellement environne l'Intellect agent, & la souveraine puissance de la matiere ou esprit materiel environne sa souveraine forme, ou comme le corps l'Ame, & l'Ame l'Anime, & l'Anime l'Esprit, & l'Esprit la Mente, & la Mente Dieu, elle n'a jamais en 40. ans cessé de faire penitence, sans avoir voulu jamais manger chair, combien que par 30. ans desdictz 40. n'ha faict aultre chose que manier chair & viandes pour ministrer aux pauvres malades, lesquelz luy ont par divine inspiration mis le nom de Mere universelle, la nommant Madre Johanna, à l'envie des Paulins Hypocrites.

XXVIII. Ainsi l'ayant Dieu eternellement predestinée pour servir tant d'exemple de vie tresparfaicte, comme de restituer tout le monde en la generation Spirituelle, Materielle, Celeste, & par Eve vieille, perduë, il m'ha constitué, comme son filz aisné, à faire

congnoistre par tout le monde ceste nouveaulté, qui est de toute l'escripture la plus nouvelle, & par ce est faite sur la terre des terres ladite nouveaulté de vie.

XXIX. Il fault que ainsi soyons toutz en vie immortelle par une seule mere & vierge restituez, comme nostre pere ha esté d'une vierge & mere engendré, mais cecy est infiniment plus nouveau en nous qu'en luy, à cause que à tout jamais elle cachera & environnera en soi sondict Espoux mon pere celeste, pour de sa substance cachée nous engendrer & recréer, là où la vierge mere Marie ne retint dedans soy que neuf moys mon dict pere, qui est la chair & os de madicte mere.

XXX. Ainsi ha esté par le divin conseil ordonné, à celle fin que le sexe inferieur & plus debile, auquel Satan avoit tant estendu son povoir, que oultre l'avoir occis toute la semence humaine en icelle, luy avoit persuadé qu'elle seroit Dieu ou esguale à Dieu, à celle fin, dis-je, que ledit sexe inferieur cachant dedans soy son espoux, confondist & liast tellement Satan, que luy & sa semence eussent la teste brisée par la semence de la femme.

XXXI. Tout ainsi donc comme en la doctrine demonstrative des Philosophes nous sçavons que combien que ce soit l'intellect agent, qui faict toutes choses en lui, devant qu'elles soient en elles-

mêmes, & qui par ce fait, meut & cause toutes choses, en les mouvant ou ordonnant en leur fin & but, si est-il impossible qu'il face ou accomplisse rien sans son Intellect possible, ou passible, ou inferieur, ou materiel, ou feminin; aussi est-il impossible que le Roy des roys, Pere des peres, & Forme des formes, puisse accomplir en la restitution de l'homme chose du monde, quant à l'ame ou partie inferieure, sinon d'autant qu'il coopere avec son Espouse, laquelle est le souverain degré de l'intellect possible ou passible, ainsi comme il est le souverain & premier degré de l'agent.

XXXII. C'est pourquoy la semence de la Femme & non de l'homme doibt briser la teste à Satan. C'est pourquoy Debora & Jahel femmes, & non Barac, occisent Sisara le Cananéen; Judith & non les Ducz d'Israël, occist Holofernes le Babylonien; Ester & non Mardocai est cause de faire pendre Haman l'Ammalekite; Ruth la Moabitike est cause de susciter la perduë semence du Messie; Bethsaba Chrestienne est mere de Salomon l'Eternel Roy en promesse infaillible. En somme tout ce qu'il y ha en bonne part escript des Femmes dedans le vieil testament, est la figure de la Saincte des Sainctes, la Mere & Vierge Pucelle & Espouse generale, qui est la Mere *Jehanne* & Eve nouvelle necessaire à l'Adam nouveau.

XXXIII. A ceste cause y ha en la saincte escripture en Hebreu, lieux innumérables, qui au-lieu du mot, parolle ou lettre Masculine, ont la Feminine, & la Feminine pour la Masculine, là où, ainsi qu'ont bien noté les 72 Senateurs auditeurs de Moyse, est noté & caché ce divin mystere de l'homme & de la Femme generale uniz en un spirituel suppost ou individu, comme le corps avec l'ame, l'ame avec l'anime, l'anime avec l'esprit, l'esprit avec la mente, la terre avec le Ciel, la forme avec sa matiere.

XXXIV. C'est donc ainsi, comme dessus ay escript, affin que en & soubz la plus dèbile partie de la nature humaine, & par laquelle Satan le très-couard regnard ha assailly & subverty ladicte nature humaine, Dieu tousjours par Jesus-Christ aye absolute & accomplie victoire, laquelle ne seroit pas accomplie, tandis que, par la plus forte & masculine partie seulement, l'auroit deffaict. Car dès le commencement il n'osa en premier lieu assaillir Adam. Ainsi il fault qu'il soit, par la vertu de Dieu, vaincu, estant l'esprit de Dieu caché soubz la plus abjecte créature du monde, comme ha voulu apparoistre ma mere au monde. Car il fault tousjours surmonter un villain & meschant, par quelques armes ou sorte d'assaillir, qu'il eslise, trouve, ou face.

XXXV. Dont je suis du tout asseuré que ceste doctrine, ou esprit, ou spirituelle puissance qu'elle m'ha baillé à jamais, liera Satan & toutz les enfantz dudict Satan. Par ce est en l'Hebreu escript en une seule syllabe & mot, *Luy* & *Elle* en un seul individu t'escachera la teste. Ce qui s'entend elle & sa semence, tout en un individu personnel, & tout en une action. Et par ce l'esprit & mente destinez au premier enfant de la vieille Eve, me sont par ma mere restituez. Et par ce fault que je soys nommé Jehan Cain, portant le nom de madicte mere & du premier nay ou aisné de ce monde, duquel la Couronne est en moy restituée, en la vertu & esprit d'Elie.

XXXVI. Ainsi failloit qu'éternellement feust ordonné, que moyennant la partie Feminine, qui par la meschanceté de Satan ha communement ou esté ou apparu la plus desraisonnable du monde, la raison feust en tout le monde restituée. Ainsi comme la souveraine Authorité a esté par le nouveau Adam au monde replantée, soubz le titre de *Pauvreté*, *Douleur* & *Mespris*, pour confondre les Sataniques & Babyloniques Princes; qui se voulantz déifier & faire proprietaires de ce monde, veulent en *Richesse* avaricieuse, en *Volupté* vitupereuse, & en *Honneurs* indeuz, au monde commander. Pour ceste cause

ma très-saincte Mere *Jochanne* ha en telle *Pauvreté*, *Douleur* & *Mespris*, comme son Espoux, voulu passer ceste vie, sans soy donner à congnoistre à autre personne du monde qu'à moy, & ce par l'exprès commandement de JESUS mon Pere, qui luy avoit ainsi expressément ordonné. Dont icelle me revelant l'éternel mystere de la restitution, m'ha aussi donné l'éternelle raison par laquelle puys prouver ou confermer toute catholique verité, ou destruire toute faulseté.

Conclusion & Résolution finales.

CHAPITRE X.

TOut ainsi comme de la divine & increée authorité de Dieu la saincte Escripture prophetiquement, & par les Prophetes ou sexe Masculin seulement émanée, proferée, receuë ou escripte, debvoit proceder au monde, de la gent Judaique, le Roy des Juifz, masle des masles & Seigneur des Seigneurs, pour réparer la Masculine & superieure partie de la nature humaine, ce que nous voyons estre en Jesus l'Adam nouveau accomply, aussi faut qu'entre les Gentilz soit faict par Eve nouvelle, qui est la consummation du sexe Feminin, pour réparer l'inferieure & la temporelle en-

semble. C'est pourquoy les Gentilz, dont la consummation & souveraine puissance ha esté à Romme, gouvernoient leur République par la Sibylline doctrine Feminine & raisonnable, comme d'icelle se voit le sommaire, tant en Virgile, Justin, Tatian, Eusebe, Augustin, Theodore & d'autres Autheurs, comme dedans lesdictz Vers Sibyllins Grecz imprimez. Il fault donc, que comme le Roy des Juifz, enseignant seulement trois ans & demy sans rien escripre, ha par l'authorité baillée à ses Disciples & sur tourz à sainct Pierre, érigé l'éternelle authorité du Papat gardé à Rome jusques à ce qu'il soit replanté en la proprieté Syriaque dudict Roy, ainsi par la raison preschée seuseulement un an par la nouvelle Eve mere & Royne du monde, en consummation de la Sibylline doctrine du peuple Gentil, soit érigée l'éternelle raison ou droit de la Monarchie dedans le plus certain possessoire & Manoir desdictz Gentilz, non pluz Gentilz, mais très-chrestiens. Le plus certain manoir & proprieté est là où le peuple depuis le Deluge monstre continuité certaine & successive de son nom, Pays & possessoire, comme les Juifz d'Abraham & de Melchisedech. Or est-il pour tout certain que par histoires, en autheurs nullement en cecy suspectz ne reprochables, escriptes, se treuve que

le premier nom du peuple du monde est le Gauloys, comme en la résolution est escript. Dont il est de necessité, en despit de tout ceulx qui à telle vérité résistent, que par vertu de ladicte doctrine raisonnable, inferieure & feminine, soit dedans ledit pays & peuple ou victorieux ou vaincu, érigé le premier fondement de la temporelle Monarchie. Et comme la court & authorité souveraine de Justice, combien que toutz les enseignementz, tiltres, instrumentz & panchartes soyent perduz, ne laisse à adjuger par seules histoires le droict principalement aux maisons des Princes & anciennes, aussi fault-il necessairement qu'il soit faict pour la Gallique maison. Et Prince ou Seigneur qui ne se vouldroit ayder du plus vieil droict, le povant principalement ainsi prouver & le se faire par-tout adjuger, par seule négligence, seroit du tout indigne du nouveau. Et quiconque auprès d'un Roy ne veult permettre que ledict Roy le congnoisse, ou le congnoissant qu'il use du souverain, c'est-à-dire, du plus ancien droict de son peuple, commet trahison. Car il habandonne par droict son Royaume à très-justement d'autruy estre conquis, combien qu'avec l'espée, à toute sorte de force & d'armes, le veuille deffendre & accroistre. Car le dixiesme & treiziesme article de l'eternelle resolution, ainsi comme l'Epi-

gramme du commencement des raisons de la Monarchie, est très-vray, comme aussi est le reste, mais là gist la raison principale. Il faut en somme que, ne plus ne moins comme tous Princes se disent telz par la grace de Dieu, aussi il y en aye un qui, par vertu de la raisonnable doctrine de la mere du monde & chef des Sibyles, soit fondé & très-clairement, aussi-bien comme la Papaulté de Jesus-Christ, soit du sens literal de la saincte Escripture déduict & démonstré, ce que qui veult nyer ou mettre en doubte, est ou l'Antechrist, ou son Ministre. Car il n'y auroit au monde nulle providence, si le légitime Prince ne monstroit par droict divin son droict estre juste, & celuy du tyran mauvais. C'est le but de la Feminine doctrine, & là où tend leur vray Empire.

De la divine disposition des choses qui sont préparées pour la victoire de la Mere du monde.

CHAPITRE XI.

IL est escript que venant les nopces de l'aigneau, là où il fauldra contraindre à entrer ceulx qui au quart lieu raisonnablement invitez n'y vouldroient entrer, la Femme de l'espoux ou aigneau s'est preparée, dont il fault

veoir qui sont ses principaulx ornementz. Et là même est escript que les ornementz sont de bysse ou de fine blancheur, qui sont les oraisons des Sainctz. Donc il fault que comme l'Aigneau, qui est Adam nouveau, est un seul & personnel suppost ou indivis qui est fourny de ses membres constituant son tout, aussi sadicte espouse soit une personne solide Feminine, & non pas mistique ou Ecclesiastique seulement, de laquelle l'ornement soit corrcríspondent à celuy du Roy son espoux. Or est la premiere gloire d'un Seigneur Roy ou Prince d'avoir plusieurs sages enfantz, serviteurs, domestiques & amys. Donc il fault que le souverain ornement, gloire & honneur de ladicte espouse soit de son espoux engendrer & porter plusieurs enfantz à sondict espoux. C'est pourquoy ladicte Eve nouvelle ha en soy raccueilly & uny avec vestementz blancz comme de bysse ou fine toile toutz les enfantz dudict Roy, à celle fin que chascun en son temps descendent icy bas à estre entez & plantez sur les troncz des corps mortz à eulx jadis predestinez, les luy resuscitant pour replanter la vie éternelle en eülx. C'est le Thesaur que Dieu dès le commencement du monde contre Satanas avoit préparé, à celle fin que tout autant d'hommes predestinez, comme il ha occis & faict estre damnez plustost que
nays,

nays, par elle fussent, en vertu de la semence spirituelle de son espoux, restituez. Et par ainsi n'y aura puissance soubz le Ciel qu'elle ne vainquisse, subjugue, domine & surmonte par le moyen de ses enfantz, soubz la conduite de ses deux premiers nays ou enfantz aisnez, qui furent au commencement Cain & Abel, & à la fin Pierre & Jehan, & Elie & Enoch. Car quand l'intelligence bonne & premiere, qui eust faict saint Jehan-Baptiste Pape, s'il n'eust esté occis, ou Judas s'il n'eust esté par l'ambition & par l'avarice réprouvé & faict suppost de Satan, eut laissé l'un & l'autre, ayant en figure de son premier manifeste chariot, corps, ou ayde qui est Elie, retourné en son origine & total qui est Christ, fut à saint Pierre donnée (combien que plustost eust voulu sus Jacques en Jerusalem demourer) alors sur le Papat passa, jusques à ce que au nom dudict filz aisné de ladicte Eve nouvelle, ladicte intelligence soit maintenant retournée à conduire par raisonnable doctrine tout le monde, pour en la terre faire la volunté divine, ainsi comme au Ciel. C'est la souveraine sagesse ou sapience qui puisse estre aux premiers enfantz, de conduire leurs freres mineurs à la vraye obédience de Dieu, & de leur pere & mere. C'est donc le moyen par lequel ladicte Dame & espouse de l'Ai-

g[illegible] aux v[illegible] de tout le monde
[illegible] & [illegible]. C'est pourquoy
Dieu [illegible] sur les armes, lettres &
[illegible] ex-
c[illegible] avant que les deux
enfans [illegible], l'un pour l'an-
cienne [illegible] Isaie, l'autre pour
la nouvelle & Elie, afin que par
eux [illegible] contraindre tout
le monde à l'[illegible] de l'eternelle loy
& au [illegible], quand clai-
rement auront la raison entendue. Et
ainsi quand Satan est le plus armé & mu-
ny [illegible] que la femme par ses
enfans [illegible], depuis que Satan
est [illegible] de les avoir occis & mis une foys
pour le moins en voye d'Enfer. Et tout
cecy est [illegible] plus grande gloire à
l'Adam nouveau, que sans se monstrer
à l'ennemy, sa femme seule par ses en-
fans (estant le tout enrichy de son es-
prit) le surmonte.

Que tout le monde ha esté en l'inferieur Hemisfere descouvert depuis la nativité de la mere du Monde, qui est la fontaine d'esprit inferieur.

CHAPITRE XII.

POur nient auroit Dieu & nature ordoné le monde & les choses qui en

iceluy sont, si il ne venoit à estre par l'homme, pour qui il est faict, consideré, & en son fin & but à la gloire du createur referé. Ainsi fault non-seulement que toutes les choses du monde se congnoissent; mais que toute l'utilité, honneur & excellence qu'on en peult tirer, petit à petit se treuve par l'homme, lequel avant qu'il pechast, fut ordonné de labourer au Jardin de tout le monde, après qu'audict labeur auroit faict le rudiment du Paradis terrestre, & de garder les choses labourées. Et en premier lieu debvoit congnoistre l'univers. La divine Providence par ce en cecy s'est voulu monstrer omnipotente, que depuis que la mere du monde Eve nouvelle nasquist, qui fut viron l'an de grace 1500. ans, elle ha plus descouvert le monde & principalement des Indes, que par 5500. ans auparavant n'avoit esté faict. Ce n'est pas que du temps de l'Assyrienne, de la Medique, de la Grecque, ou de la Romaine Monarchie prétenduë, il n'y eust au monde aussi grande ambition, curiosité, vaillantise, les artz de navigation, puissance, industrie, & toute autre partie ou excellente chose propre à chercher & descouvrir pays nouveaulx. Mais pour attendre que la fontaine de l'esprit divin feust incorporée en generale maternité au monde, & que l'Adam nouveau feust icy bas temporellement

circondé de son espouse, la Providence n'ha permis que tout le monde entierement fut descouvert. Car à cause que la superieure partie du petit monde, appellé l'homme, seulement estoit par le Redempteur descouverte & repurgée des tenebres de peché, de mort & de Satan, Dieu ha voulu que alors il y ha 1500. ans le seul Hemisfere superieur du grand monde feust descouvert; de-là vient que Mela, Strabo, Pline & Ptolomée, font environ l'advenement de l'Adam nouveau, environ un siecle seulement differentz. Il est certain que Strabo ha escript du temps d'Auguste, Pline de Vespasien, Mela de Claude, & Ptolomée d'Antonin, dictz Empereurs. Or n'eust-on sçeu multiplier la Religion dudict Adam nouveau, si le monde n'eust esté congneu & descouvert en son premier ou superieur Hemisfere. Car en toute la terre n'eust esté possible que le son & parolle des Apostres se feust autrement estendu. Et pour autant que par l'esprit d'Eve nouvelle (qui dedans soy circonde, cache, environne, & porte son espoux Adam nouveau) la partie inferieure du petit monde est restituée comme la superieure, & qu'il ne reste plus autre chose, sauf que par la raison & authorité des deux enfantz de ladicte Eve facent, & en la superieure & en l'inferieure partie du grand monde, restituer le regne de

Dieu, & de leur pere Jesus Dieu & Homme, Dieu ha voulu suciter gentz qui premierement ne pensoyent en rien de bien public, sauf que à la gloire ou utilité propre pour descouvrir ladicte inferieure & feminine partie, pour préparer la voye ausdictz deux freres spirituelz, lesquelz aujourd'huy sont au monde, & se sont l'un à l'autre manifesté incontinent ; & à cause que les Roys & Dominateurs Babyloniques ont renoncé à tenir rien de Dieu, & se sont par leur propre volunté, un seul & souverain pour le tout, rendus indignes du Royaume esleu de Dieu, se constituant en esgual ou indifferent degré des tyrantz & souverains suppostz de Babylone, & ce par le mauldict & malheureux conseil des souverains disciples, escolliers & suppostz, tant spirituelz, comme temporelz de ladicte Babylone, pour à la figure vraye des Scribes & Pharisiens reprouvez, par plus que trop vray figuré respondre. Par ce l'ange, tant mental comme le spirituel, ou tant l'intellect comme l'intelligence, qui a presenté à Cain, à Ismaël, à Esau, à Dan, à Coreh & à Judas Ischarioth Maistre-d'hostel ou Connestable du Roy des Juifz, la couronne de souveraine humilité & abjection en souveraine predestination de dignité supreme, est venu au monde à Paris le 6 de Janvier 1552. & six mois après l'intellect

& intelligence, à qui heureusement a obéy Abel, Seth, Isaac, Jacob, Benjamin, Moyse & saint Jean l'Evangeliste, est aussi descendu & venu du terrestre Paradis à Paris, soubz les vertus d'Enoch, s'appellant Sainct Jean l'Evangeliste, chercheant sur qui il puisse reposer, sans être contristé, ne par amour propre chassé, auquel appartient tout le droict temporel du monde, comme à son frere tout le spirituel, lequel ilz obtiendront jusques à la venuë du dernier Antechrist, ce que j'ay voulu icy mettre pour en advertir le monde, à cause que dedans l'Apocalypse au Chapitre xj. & au tiers des Actes des Apostres est parlé & prédict d'iceux, pour admonester tout le monde à fuyr l'ire de Dieu, & de leur pere & mere, qui sont avant cinq ans commençantz, & il y ha aujourd'huy en Janvier 1553. six moys decretez, preparez faire le premier jugement du monde, duquel autant plus horrible part adviendra à la France, & principalement à Paris, comme l'on y ha mal traicté & très-cruellement, l'un par sa reprouvée indiscretion, & réprouvé toutz les deux. Car cela est bien pour tout certain que, quand ilz ont en leur souveraine authorité mesprisé ce qui est, & en divine raison & en autorité le souverain, ils ont aussi réprouvé ce qui est moindre, & ont commis infidelité

capitale. C'est donc pour eulx deux que tout le monde nouveau est descouvert, affin que tout ledict monde soit, tant en l'un comme en l'autre Hemisfere, par eulx, ou par l'esprit, ou ange qui parle en eulx converty à Dieu, à celle fin que soit par les vaissaulx d'iceulx anges esleus, soit sur autres qui leurs Couronnes prendront, la volunté de Dieu soit faicte comme au ciel, aussi en la terre; & comme en la partie superieure, aussi en la partie inferieure; comme soubz le general & mental pere du monde, aussi soubz ledict pere & soubz la mere ensemble; comme soubz l'intellect, aussi soubz l'intelligence ensemble; comme soubz l'homme des hommes, aussi soubz ledict homme & son espouse ensemble; comme soubz l'authorité divine, aussi soubz ladicte authorité de souveraine raison humaine munie; comme soubz le Papat de Dieu ordonné & à Judas (si Dieu n'eust esté crucifié) avec l'économat ordonné, en la terre saincte, aussi soubz ledict Papat restitué en son lieu & soubz le regne ensemble, comme soubz l'esprit & vertu d'Elie, qui de saint Jehan-Baptiste retourna & passa à la Transfiguration dedans son auteur, fons & origine, ayant jà abandonné Judas, sur lequel il fut seulement depuis la mort de sainct Jehan jusques à la Transfiguration; par laquelle se retourna en sa source

[illegible]

[illegible] Ces deux icy
[illegible] du Pa-
[illegible] & mon-
[illegible] la resurrection
[illegible] tres-volontaire-
ment [illegible] & vraye-
ment [illegible] des corps chemi-
[illegible] Ce sont les vrays in-
[illegible] evangelique & de
l'Evangile du regne, qui seront accom-
pli [illegible] jour du dernier
Jugement, qui est, que premierement
au [illegible] de tout le monde, tout
ledit monde oye avec très-claires rai-
sons prescher l'Evangile du regne, qui
ainsi, a ceste cause, en ce lieu-là se nom-
me & non autre part. C'est à eulx d'in-
stituer les legatz de la légation éter-
nelle, qui en tout le monde constitue-
ront les fiefz, ressortz, confins & obé-
dience des douze Sieges apostoliques,

pour juger les dix Tribuz d'Israël, desquelz au monde restituer, il fault que l'ange de Judas soit l'autheur, à cause que le Satan dudict Judas en fut destructeur. Car il (qui autrement ha conduict innumerables personnes autres qu'Elie à salut) est le general esprit & vertu sur les douze peres de nature & sur les douze Patriarches (car Dan est engendré au lieu & droict de Joseph par l'infidelité & impatience de Rachel sa mere voluntaire) & sur les douze Apostres, parquoy l'infaillible verité l'avoit bien esleu & constitué principal & premier dispensateur des choses qui à la maison de Jesus-Christ appartenoyent. Mais à cause que de la puissance de la matiere est extraicte la forme, & que le corps animal est premier que le spirituel, & que l'imparfaict est premier que le parfaict, il ha faillu que Satan en Cain, en Ismaël, Esau, Dan, Coreh & Judas, toutz en premier lieu de nature constituez, dominast, à celle fin que Dieu se monstrast omnipotent par la resistence faicte contre ledict Satan, depuis qu'il auroit vaincu tant de fois. Car combien que les telz se disent damnez, si en est-il de toutz restitué un vestement. Car il failloit que pour monstrer infiniement infinie la divine puissance, elle laissast si avant la bride à Satan, que le cours de la loy de nature feust empesché &

rompu, non-seulement en Adam & Eve, mais beaucoup plus en Cain, qui en lieu d'exercer sainctement comme il debvoit sa papaulté commist fratricide, & aussi dedans les premieres semences d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, qui avoit sa premiere intention de pouvoir engendrer enfantz en Rachel, au droict de laquelle nasquist Dan en sa chambriere, comme Ismaël en celle de Sarah. Et quand ledict Satan retournant en la race Levitique au second lieu, contre Moseh qui estoit restitué au premier au lieu d'Abel, eut faict son effort, voulant perturber la papaulté levitique, dont Coreh, Dathan & Abiron perirent, il demeura confus. Et finalement estant en Judas arrivé, a tant de licence, qu'il feist mettre à mort le Filz de Dieu mon Pere & Roy souverain, duquel il ha aultrement esté Connestable & Pontife, duquel il étoit Vicaire, à ceste heure est lyé & mis au puys de l'abysme, par la debile & pure humaine semence de la femme, & non pas par celle de l'homme. Et au contraire tousjours se list avoir esté victorieux celuy d'Abel en luy, en Seth, en Enoch le bon, en Isaac, Jacob, Benjamin, Moses, saint Jehan l'Evangeliste. Là où le premier (combien qu'il en aye innumerables de secretes qui en leur lieu & temps seront manifestées) n'ha eu que deux victoires apparentes,

l'une en Elie, & l'autre en sainct Jean-Baptiste, qui nasquit six mois avant le Redempteur Pere, fondement, substance, source & vertu, de toutz les bons espritz. Vray est qu'ilz ont eulx & leurs membres passé par innumerables indivis ou personnes, là où ilz ont, peu à peu transformant, acquis pour le corps glorieux troys elementz immortelz, attendant le quart, comme escript Job 33. que Dieu faict cela *Seloss Peamaim*; c'est-à-dire, par trois fois deux fois, avec toutz les hommes, qu'il révoque & suscite leur ame des enfers & de corruption pour les ramener à lumiere. Par ce en la primitive Eglise on chantoit : *Délivre, Seigneur, les ames des peines d'enfer, &c.* Et par ce Jesus prescha non infructueusement aux enfers, aux espritz de ceulx qui par infidelité avoient au déluge esté damnez, & ne leur prescha en vain. Car sa parolle ne retournera jamais vuide, ou en vain à luy. C'est pour veoir comment les deux salvateurs Ministres de Jesus sont resuscitez, pour en tout le monde universellement planter l'Evangile. Si forte est la forte femme, leur mere omnipotente.

d'un costé, ainsi comme Moyse de l'autre, lequel Moyse, en la cene dormant sainct Jean, passa en luy, & reposa jusques à ce qu'il fut ravy d'Ephese en Paradis terrestre, dont il est retourné & chemine nudz piedz & nuë teste, incongneu au monde jusques au terrible jour de sa manifestation, si d'aventure par l'amour propre ou superbe du tronc ne se part pour en un autre aller. Ainsi fault que soubz Elie & soubz luy tout ensemble, tout le monde soit conduict à la verité éternelle de l'évangelique regne. Ces deux icy sont tout en un an mesme sortiz du Paradis terrestre, pour ressusciter & monstrer la possibilité de la résurrection sur les mortifiez & très-voluntairement en eulx mortz & occis, & vrayement adnihilez troncz des corps cheminantz sur terre. Ce sont les vrays instituteurs du regne évangelique & de l'Evangile du regne, qui feront accomplir ce dernier signe du jour du dernier Jugement, qui est, que premierement au veu & sceu de tout le monde, tout ledict monde oye avec très-claires raisons prescher l'Evangile du regne, qui ainsi, à cette cause, en ce lieu-là se nomme & non autre part. C'est à eulx d'instituer les légatz de la légation éternelle, qui en tout le monde constitueront les fiefz, ressortz, confins & obédience des douze Sieges apostoliques,

tout certain par la parolle de l'éternelle verité qu'il doibt revenir en ce monde. Car Jesus dict ainsi de sainct Jehan-Baptiste. Je vous dis pour certain que desjà Elie est venu, & ilz ont faict en luy ce qu'ilz ont voulu (ce qui s'entend de l'advenement premier d'Elie dedans Jehan, lequel Herodes feist occir.) Et là mesme dict, quand Elie viendra il restituera toutes choses, ce que n'a jamais faict ledict Jehan-Baptiste ne aultre. Donc il fault que ce soit à ceste heure avant le jour terrible & espouventable. C'est pourquoy par Moyse au Deuteronome est proferé & prophetizé deux foys près à près, que Dieu suscitera un Prophete semblable à luy. Le premier est Elie, le second est Enoch qui sont resuscitez, & non pas naiz comme les autres hommes. Car Jesus mon pere Dieu homme est nay, & non pas du ventre de la Vierge Marie resuscité. Semblablement Jehan-Baptiste est nay le plus grand des enfantz de femme. Donc il n'est possible d'exposer ces deux lieux de l'Escripture d'autres personnes que des deux Jehans, ou d'Elie & d'Enoch. Toutz les anciens & modernes entendent les parolles du Prophete Habdias, là où il dict : *Et ascendent salvatores, &c.* du Roy Messie & de ses Sectateurs ; mais à la verité ce lieu-là ne se peult entendre sauf que des deux salvateurs, partant de la captivité de

Sarfath qui est la France, qui reconduiront l'Eglise aux fondementz de Jerusalem la vraye pour y veoir la celeste cité, de laquelle escript Tertulien, que jadis au Ciel fut sus la basse Jerusalem veue par long-temps pendente au matin en l'air, & que cela fut noté aulx gentiles annales, pour monstrer la verité des parolles de sainct Jehan en l'Apocalypse, qui dict que Jerusalem descendra du Ciel, &c. Et que telz deux Prophetes soient appellez Salvateurs, il ne s'en fault esmerveiller soubz celuy qui estant seul Salvateur, donne & communique aux siens le nom d'estre faictz & appellez Dieux, Sainctz, Roys, Papes, Anges, & generalement ce qu'il ha d'honneurs divins. C'est à faire à eulx, ainsi comme à toutz les Sainctz, comme dist S. Paul, accomplir (aux membres comme au chef) ce qui default aux passions, ou des passions de Christ pour son corps, qui est l'Eglise. Et par cela il fault que lesdictz deux Prophetes soient occis, ou de glaive & par effusion du sang, ou par quelque violente mort, affin que au corps à l'immortel uny glorifient Dieu, puis resusciteront. C'est ce qu'en escripvit jadis le sainct Esprit par sainct Jehan l'Evangeliste en l'Apolypse au Chapitre unziesme, disant : Et je donneray (dist Dieu) à mes deux tesmoings qu'ilz prophetizeront par mille deux

cens soixante jours, couvertz ou vestus de sacz & très-vilz vestementz. Ces deux ce sont deux Olives (ainsi comme en escript Zacharie) & sont deux Candelabres vis-à-vis du Seigneur de la terre constituez. (Car l'un est pour le general Vicariat de la Mente generale, l'autre pour l'esprit general, comme l'intellect Agent & le Possible.) Et si quelqu'un leur vouldra nuyre, le feu sortira de leur bouche, & devorera leurs ennemys. Et si quelqu'un leur veult porter nuisance ou faire lesion, ainsi sera occis, comme il leur vouloit nuyre. Ilz ont puissance de serrer le Ciel, durant le temps de leur Prophetie, qu'il ne pleuve point. Et ont puissance sur les eaues de les convertir en sang, & de ferir la terre de toutes playes toutes les fois & quantes qu'ilz vouldront. Et quand ilz auront finy leur tesmoignage, la beste qui est montée de l'abyme d'enfer (c'est-à-dire, la souveraine puissance du Babylonique monde) fera guerre contre eulx, & les vraincra & les occira. Et leurs corps demoureront gisantz dedans les places de la grande cité, qui spirituellement s'apelle Sodome & Egypte, là où ha esté crucifié leur Seigneur. (Il n'y ha lieu au monde là où, avec plus d'irrision & hypocrisie & cruaulté, soit spirituellement crucifié Jesus-Christ, que là où il ha faict quant au temporel les

plus souveraines graces du monde, ainsi que jadis avoit faict en Jerusalem Syriaque.) Et plusieurs des tribus des peuples, des langues & des Gentilz, regarderont leurs corps par trois jours & demy, & ne permetteront pas que leurs corps soient ensevelis. Et les habitateurs de la terre (non pas du ciel; sçavoir est les Atheistes dont le monde est plain) se resjouyront sur eulx, & s'entrepresenteront ou envoyeront presentz les uns aux autres, à cause que ces deux Prophetes ont tourmenté ceulx qui sont sur la terre. Et depuis troys jours & demy l'Esprit de vie venant de Dieu, entrera en eulx, & seront sur leurs piedz, & & grande terreur cherra sur ceulx qui les voiront, & ilz orront une grande voix du Ciel, leur disant: Montez icy. Et ilz monteront en la nuée, & leurs ennemis les regarderont. Et à ceste heure-là sera faict un très-grand Terremote, & la dixiesme partie de la cité ruinera, & seront occis sept mille noms (mauvaises & sataniques intelligences, avec la tierce partie du monde, comme les enfantz du mauldict Cham dont descendent les meschantz) d'hommes, & les autres conduitz à crainte donneront gloire au Dieu du Ciel. Voilà l'Histoire manifeste des deux tesmoings, en laquelle combien qu'il y peult avoir quelque Allegorie & sens spirituel, toutesfois litteralement ilz sont deux, qui en-

semble seront pour la vérité divine justiciez & executez, & visiblement depuis la mort au Quart jour resusciteront, comme leur Seigneur avant le tiers resuscita, & seront depuis visiblement élevez au Ciel, à la gloire des bons & confusion des meschantz. Au surplus, j'ay au precedent Chapitre monstré, comment la mesme intelligence, esprit, ange ou vertu qui presidoit en S. Jehan, lequel, comme premier annunciateur du Seigneur, s'il n'eust esté occis, eust esté, comme c'estoit la raison, esleu Pape, depuis sa mort passa sur Judas (parce qu'il estoit esleu à l'économat ou charge des affaires de la Royale maison) jusques à ce que par sa symoniaque ou giesique ambition perdit celle coronne, & passa sur sainct Pierre, lequel à cause de la mesme confession qu'avoit faict sainct Jehan, fut esleu Pape, duquel l'intelligence ha duré à Romme (combien qu'il y ha six cens ans que à très-grand regret ladicte *Sechinah*, où esprit feminin ne treuve sur qui aller, à cause des qualitez de Simon Magus & de Neron, lesquelles qualitez, aux mechantz Papes, ont quasi depuis Sylvestre dominé; mais principalement depuis l'élection; ou defection d'Allemaigne) par 1546 ans, tant que laissant ledict esprit, le Pape Paule, passant par la mere du monde, en qui elle s'estoit avec Jesus-Christ son

chef retirée, est venue en Elie Pandochien son filz aisné & restitué, qui à ceste cause ha le chef de ceste Prophetie, par laquelle avec son frere Enoch clôt & nul ne peult ouvrir, ouvre & nul ne peut serrer. Car le pere Jesus conduict JEHAN CAIN, & la mere JOCHANNA conduict JEHAN ABEL.

La raison claire comment l'on peult monstrer que une mesme intelligence, intellect, genie ou ange passe d'un corps en autre.

CHAPITRE XIV.

COmbien que l'Escripture nous monstre très-clairement que quand la Coronne de Dieu ordonnée à quelconque personne (par laquelle coronne s'entend la grace souveraine en nostre vie par noz anges presentée.) ne se tient ou garde bien, il fault qu'une aultre la reçoive, neantmoins le congnoistre par raison, & non-seulement par authorité est chose fort utile, & à redarguer l'impieté du present monde necessaire. Je laisseray à considerer la souveraine authorité des articles de foy entre les Juifz, qui tiennent que revolution des ames se faict, & non-seulement des Mentes, Espritz, Animes, desquelz Pythagoras, fort ap-

prouvé & loüé par l'esprit de sainct Jehan l'Evangeliste resuscité, receut sa doctrine de la Metempsychose, & y mettant Platon avec toutz les plus excellentz Philosophes en compaignie, pour la prouver, viendray à la raison tirée de l'Aristote, souverain ennemy de Dieu en ses escriptz, en diffinissant avec luy l'ame. Donc disant que l'ame est l'acte, action, ou effect motif du corps naturel organizé, qui en sa puissance ha vie, combien qu'il eust beaucoup mieulx dict, l'ame est une divine & invisible vertu, d'où procede l'acte ou action du corps, &c. Néantmoins j'approuve, pour m'en servir, que l'ame ce soit un acte. Donc il est pour tout certain que l'acte different monstre l'Agent, ou l'Ame agente estre differente. Comme nous voyons entre un Bœuf, un Asne & un Cheval, estre difference de formes. Or si il est certain, comme il est, que par les differences des formes, ou des actes animaux, se voit la difference desdictes formes, ou ames; aussi par la similitude & uniformité desdictes actions, ou intentions, ou actes, on congnoist la similitude & uniformité des ames ou divines vertus qui principallement sont en l'homme. Combien que ne l'Aristote, ne autre Maistre de Philosophie n'eust baillé la susdicte diffinition, si est-elle bonne pour prouver l'intention susdicte. Car

il eſt très-certain que c'eſt la meilleure preuve que l'on puiſſe avoir des divines vertus & puiſſances cachées, ou intelligences, que par leurs effectz, actes, actions, ou intentions les diffinir, qui eſt la diffinition, *ab effectis ad cauſas*, comme ilz diſent, *ſive ad ſua efficientia, aut agentia.* Or y ha-il une autre propoſition en l'Ariſtote & en la doctrine de raiſon, qui dict: Que ſelon qu'il eſt de diverſes ſortes de corps, auſſi eſt-il de diverſes ſortes d'ames, ou de matieres animées. Donc il fault qu'il y aye deux extremes degrez, tant entre les formes ou ames, comme entre les matieres ou corps. Dont nous voyons trois differences, la ſouveraine forme ou matiere en hault, & l'inferieure à bas, & les moyennes au milieu. S'il y quelque raiſon de congnoiſtre les ſouveraines, comme il eſt très-certain, car en toute multitude il y a quelque choſe ſouverain & premier, tant en ordre, comme en nobleſſe & excellence; par conſéquent ſecond, tiers, & quart & quint en degré ſe treuve, & par effect ſe congnoiſt. Or pour venir à propos, Dieu & nature ſa fille qui ne font rien ſans cauſe finale & principalement en l'homme, pour lequel toutes choſes ſont faictes, ont ordonné, que l'homme animal raiſonnable veſcut autant qu'il eſt poſſible ſelon la raiſon. Donc il fault neceſſairement que ceulx

qui en premier lieu ont esté ou naiz ou ordonnez de Dieu ou de nature, au lieu à eulx ordonné, eussent du Ciel une conduicte ou intelligence de tel ordre, office, ou dignité, comme ilz debvoient au monde pratiquer. C'est la vertu de préordination, ou predestination, laquelle, quelque dispute qu'on face au contraire, ainsi qu'il est vray qu'elle vient au commencement par la seule divine volonté & sans aucune nostre cooperation, merite, ou grace, aussi depuis que l'Ange, ou Intelligence guide de telle ordonnance, est conjoinct à nous par liberal arbitre (qui est plus par la grace restitué, que par Satan ne fut gasté) il est certain qu'il est en nostre puissance de tenir & garder ladicte coronne angelique, ou de la contrister & chasser. Ainsi le divin desir de la premiere intelligence du monde, sauf celle de Jesus-Christ, qui est unie à sa divinité, avant le commencement du monde, ha esté tousjours destiné sur les premiers nays en ce monde, pour y faire pratiquer la raison & loy eternelle. Quant est de l'intellect ou mente du Redempteur, elle est le fons, origine & chef, tant de la vie des Anges, comme des hommes. La très-saincte intention ha bien esté presentée à Cain, à Ismaël, à Esau, à Dan, à Coreh & à Judas, tout ne plus ne moins comme à Sem, à Levi, à Finées, à Elie, à Elie

sée & autres. Mais par l'amour propre, desirantz d'estre Tiranz & non Peres ou Princes, toutz ont frauldé Dieu de son intention. Et à cause de la dubitation de Moyse, son Ange eust faict ses effectz en Coreh, pour introduire le peuple par un Prebstre, plustost que par un Séculier, sinon qu'il, men d'ambition & non d'amour de la raison par un autre calumnier, vouloit dominer avec sédition. Et n'ha ladicte premiere intelligence jamais trouvé repos qui soit à nous-manifesté, sauf qu'en Elie, Elisée, & en ordre d'Elie, de-là ou par les Essenes Hermites passa en S. Jehan-Baptiste; mais à bons Papes, alors n'estoit donné par les Tyranz & Princes authorité ne crédit, comme l'on voit d'Achab & Jezabel, à Elie mesmes qui avoit la puissance du ciel à commandement. Le desir donc de ladicte premiere intelligence ne se voit point clairement en l'Escripture jusques à Elie & à Jehan-Baptiste. Et c'est pourquoy il est appellé d'Elie & non des autres, tant obediens, comme inobediens, qui par leur faulte en ont la coronne ou la renommée perdue, jusques à tant que la Mere du monde, de laquelle fault que toutz, selon l'ordre divin, soient enfantz spirituelz & éternelz & immortelz (j'entendz les préordonnez; car au monde Babylonique il y ha eu & sont encores innumerables Egyptiens diaboliques fin-

ges, non pas hommes, bastiz, comme dict le Prophete, de chair d'asne) comme de la maratre Eve la vieille sont occis, m'en ha revelé le secret. Il est vray que la résolution ferme & constante de la revolution de la mente seulement ou de l'esprit, ou de l'anime, ou de l'ame, ou de tout ensemble, m'ha esté donnée par une seule veue de mon frere Jehan Abel, qui encores ne me congnoist pas bien. Mais toutesfoys ce qu'il en sçait, c'est de la révelation de l'esprit de nostre mere (laquelle parce que le tronc mort, là où ha reposé Jehan, ne s'est voulu humilier à congnoistre & apprendre de son esprit, est pour estre reprouvé & Antechrist) de laquelle la révolution est d'Eve en Naomah femme de Noeh, appellé Vesta & Reha, & de-là en Sarah, Ribcah & Rachel, en Jocabed, & en Marie seur de Moyse, & de-là sur la Vierge Marie, qui affin que tel esprit inferieur & royal & materiel, & mouvant localement feust après sa mort & coronnement donné audict sainct Janabel mon frere, fut recommandé. C'est pourquoy en la croix mon Pere recommanda à madicte mere grand Vierge Marie ledict Saint Jehan Abel, luy disant : *Femme voilà ton Filz*; comme voulant dire : O angelique intelligence & spirituelle vertu presidente en ma Mere, toy qui es souverain esprit materiel ou

inferieur, je t'ordonne d'aller gouverner Jehan. Et vous Jehan vous serez filz de ladicte Femme ma mere qui vous environnera, affin que dedans ledict esprit inferieur & temporel, qui est de David Roy très-aymé ; vous, comme un autre moy-mesme, ayez mon regne temporel, comme ledict David, au nom duquel, vestu dudict esprit, vous aurez en mondict Royaume la senestre ou puissance seconde, c'est-à-dire du monde inferieur. C'est pourquoy je vous recommande l'un à l'autre, affin que l'heritage, de par la mere vraye Bethsaba délivrée du maulvais mary, soit donné au filz Salomon spirituel, lequel sa mere ainsi ha coronné. C'est pour monstrer pourquoy est mis en l'Evangile, que saint Jehan Abel, avec son frere Jacques Evesque ou Pape de Jerusalem, quand ilz ne sçavoyent pas encores de qui ilz fussent espritz par leur mere & non par eulx, demanderent la dextre & la senestre du regne divin, laquelle petition leur conceda quant au merite, & croix & mort, laquelle maintenant nous fault souffrir: mais de se seoir à la dextre en JERUSALEM en l'Orient, ou à la senestre, en la Gaule, ou à Romme en l'Occident, ce n'est qu'à la divine disposition, qui se gardoit pour ce temps icy qui estoit disposé pour nous. C'est pourquoy l'intelligence de Sainct Pierre, & qui

qui eust deu estre de Jacques Zebedeen, voyant bien que Jehan debvoit avoir, comme il estoit digne, de grandes preeminences, demanda ainsi à nostre Seigneur dudict Jehan. Et cestuy-cy qu'en sera-il ? Et le Seigneur luy dist : Si je veulx qu'il demeure jusques à ce que je retourne, Qu'en as-tu à faire ? Suys-moy. Car Saint Pierre en son intelligence sentoit bien, que son ordre deviendroit, tout ainsi comme Judas le trahistre maistre d'hostel, parquoy il failloit que à Jacques & à Jehan advint, ce dont à ceste cause & Pierre & les autres Apostres eurent envie. Et certes, quant les parentz sont autant ou plus vertueux que les autres, mais qu'ilz soyent du tout mortz au monde & mortifiez, & autant ou plus parfaictz sans aucune ambition, ils sont à preferer. J'ay voulu ces lieux citer pour monstrer par histoires sacrées la preuve des actes ou effectz des Ames, Anges ou intelligences divines. Car il est impossible d'avoir autrement amené à prouve sensible les raisons d'Aristote, à cause que quand aux actes ou effectz de l'Ame ou de l'intelligence, il n'y ha rien dans les histoires humaines qui ne soit corrumpu & doubteux. Car ce n'ha esté qu'hypocrisie & dissimulation que le monde. Au surplus pour congnoistre les conditions de ladicte Mere generale du monde, il fault veoir le livre de la

parfaicte Republique, & la declaration de l'Arbre des Noms divins, & Ruth. Vray est que dedans les livres des auditeurs de Moyse en lieux innumerables est de ladicte Mere du monde parlé. Mais tresclairement se voit tel mystere caché par le sainct Esprit dedans Jeremie, 23. c. & 33. c. où il repete les mêmes sentences du Messie soubz Masculin genre, & en après soubz le Feminin, disant : Voicy les jours viennent, dict le Seigneur Dieu, & je susciteray pour David le Germe LE Juste & le Germe LA Juste, & regnera ROY, & sera estre sage, & sera jugement & justice en la terre. En son temps sera saulvé Judah, & Israël habitera en Esperance. Par cecy se voit que la Nature Feminine au 33. chapitre, & la Nature Masculine au 24. doibt regner. Mais il y ha infiniment plus d'excellence de regne dedans & avec le regne Feminin que avec le Masculin. Car Dieu par moindre force se monstre, & se veult, pour accroistre sa gloire, manifester plus excellent que par la plus grande. Et par ainsi adjoint la mesme difference Masculine & Feminine disant, & c'est icy le Nom qu'ilz appelleront LUY (au 23. c.) & qu'ilz appelleront ELLE, au 23. c. (*Iehovah* ou le Seigneur *Tetragrammaton* est notre Justice. Ainsi en David au Pseaulme de la reprobation de la Pierre. L'Arbre des Noms divins, le

Zohar & le *Racanati*, avec les commentaires de Ruth & le livre Bahir enseigneront le reste ; comme aussi feront innumerables autres escriptz, tant Hebrieux, Chaldées, comme Latins ou Françoys à ces fins dressés.

Adhortation à la Gaule ou Gallique Peuple.

Chapitre XV.

Comme il pleut à Dieu soubz le Gallique nom jadis instituer l'aage doré, donnant tres-certaine persuasion, tant par les livres Sibyllins comme aussi par les Sacrez, qu'il faut que tel Siecle soit restitué au monde, aussi fault-il tenir pour tout certain que Dieu immuable, dedans ledit Gallique peuple restituera toutes choses par son adversaire Satan destruictes, faisant fondement par les deux premiers Espritz du monde, lesquelz à ces fins furent de Dieu sur les deux premiers hommes naturelz constituez, selon que dessus est dict. Mais soit asseuré quiconque vouldra eschapper l'horrible severité & vengeance divine qu'il faut qu'il se convertisse à la predication d'Enoch & d'Elie, avant que le temps present soit esgaly au 1556. ans qu'advint le Déluge en Divin decret. Car il y eut alors 100. ans de temps d'advantage, pour aussi faire

l'Arche, donnez aux tresendurcis peuples, pour venir par penitence à l'horrible punition du Deluge, & de là à l'heureux principe dudict siecle d'or; mais aujourd'huy, à cause de la grande congnoissance des Chrestiens en la maison des Treschrestiens, n'est rien promis oultre 1556 ans de salut, pour au jugement premier venir; & de là au siecle d'or en la Gaule, son recommencement sera. Pourtant chascun y pense, car ma Mere l'ha dict. Et ne fault que quelconque Peuple ou personne qui soit au monde, se tienne asseuré de sa vocation ou de son Ange ou Coronne, sauf que d'autant, comme par vraye humilité, sans aulcun amour propre, avec bonnes œuvres, & du tout en charité fondées, on s'efforce à faire certaine sa vocation ou Angelique presidence. Car nous voyons toute la Nature humaine, pour laquelle jusques en vie éternelle conduyre, Dieu a créé le monde, par un seul peché avoir esté à la mort universellement destinée. Semblablement, à cause que nully ne faisoit plus certaine sa vocation, mais alloit du tout au contraire, nous sçavons tout le monde (sauf huict personnes) avoir esté par le Deluge destruict. Les Juifs qui sont la trespredestinée semence d'Abraham, ont esté despouillez de leur Pays, Privileges & Roy, par avoir la vie & œuvres contraires aux bonnes & belles pa-

rolles. Ne voyons-nous pas le souverain Promoteur de ladicte Gent, Moyse, avoir esté reprouvé par un peu de dubitation, en telle sorte qu'il ne sceust introduire son peuple en la terre saincte? Ne voyons-nous pas, depuis que Dieu luy eut dict qu'il n'y entreroit pas, ou n'y conduiroit pas ledict peuple, que non-seulement luy, quant a cest effect, mais beaucoup plus Coreh son frere Levitique, de la seconde maison & meridionale influence misericordieuse de Cahat, en fut reprouvé avec signe exterieur de l'ire de Dieu, pour donner l'Ange à Benjamin en Josué? Que dirons-nous de Saul, qui esleu en execution de la volunté desordonnée du peuple de Dieu, fut mis au regne pour la tribu tresaymée dudict Benjamin, & par son inobedience fut reprouvé? Et par qui reprouvé? Par le même Pape Samuel qui l'avoit de par Dieu esleu. Que dirons-nous de David, qui tresaymé de Dieu, & de Regne & de Prôphetie excellentissimement orné, toutesfois n'est pas jugé idoine à fonder le temple, à cause qu'il estoit souillé du peché & homicide? Le semblable se voit en Salomon son filz, auquel combien qu'il feust concedé, fonder le temple de Dieu, & qu'il lui feust & à luy & à son pere promis l'Ange ou l'intelligence du regne ou siege eternel, neantmoins à cause que par tyrannies estoit grand op-

predeſtinez de ſon peuple, & tout confict en parfaicte & ſaincte religion, il fut en ſa perdition frandé de la promeſſe à lui faicte. En ſomme il n'y ha autre raiſon de perdre ſon bon ange, ou ſa predeſtination, ou ſa vocation, ou quelque faveur ou ſigne d'Election, ſauf que par vivre au contraire de ſadicte predeſtination. De là où vient fort à conſiderer la parole du docteur qui dict: N'es-tu pas predeſtiné? fais par bonnes œuvres que tu le ſoyes. Cecy eſt conforme à la ſentence de S. Pierre deſſus-dicte là où il ha eſcript: Faictes diligence, mes freres, que par voz bonnes œuvres (cela s'entend de Dieu préparées, affin que nous y cheminions) vous rendez certaine voſtre vocation. Et à ce propos S. Paul ha eſcript: Je chaſtie mon corps, & le reduicts en ſervitude, affin que ayant aux autres preſché, je ne ſoye reprouvé. Donc cela eſt pour tout certain que ſainct Paul meſmes, qui eſt le plus predeſtiné homme de l'Evangile, euſt eſté réprouvé, ſi par bonnes œuvres en foy & charité fondées, n'euſt confermé ſa vocation. Pour autant eſt en l'Apocalypſe eſcript. *Opera enim illorum ſequuntur illos.* C'eſt à dire leurs œuvres bonnes & de foy & de charité du tout munies les ſuyvent. C'eſt pourquoy au dernier jour du jugement il ſera dict: Que qui aura les œuvres ainſi en foy & en charité faictes, ayant don-

nē au famelique à menger, au sitibunde à boire, au desnué vestemens, au prisonnier consolation & ayde, au malade confort, au mort la sepulture, & ainsi des oeuvres spirituelles, sera au regne Eternel appellé, & non qui aura eu la foy où les Ceremonies religieuses seulement. A ceste cause nostre pere celeste hà mis les Paraboles de sa doctrine toutes à ceste fin, & entre les autres celle des deux enfantz du Pere de famille, dont l'un promet d'aller à la vigne & n'y va pas, l'autre dict qu'il n'y ira pas & y va, & laboure la vigne. Puis demande nostre Pere, Lequel de ces deux ha faict la paternelle volunté: celui qui ha faict le labeur de la vigne. Ainsi en faict & non en parolle ou foy seule, consiste la confirmation de la vocation. Par ceste cause ce n'est ne le Prebstre ne le Levite qui guarist ou qui visite, pour essayer de guarir le navré en la voye de Jerusalem en Jericho, mais celui qui avec luy faict misericorde, ou qui accomplist l'oeuvre de charité. Et par cela le mesme Samaritain Saulveur du monde, & vray medecin du navré, le consigne au Quart visiteur ou Hostellier, qui est Elie le Pandochée, ou logeur, aydeur, sollageur, recepveur, supporteur & excuseur de toutz vivantz, affin qu'il aye cure dudict navré, & lui dict qu'il acheve de le guarir pour en recepvoir ce qu'il y aura despendu d'avantage deux deniers que

[illegible] Nature [illegible] raison [illegible] raison des [illegible] Que [illegible] aussi [illegible] ancien [illegible] Car [illegible] pere [illegible]

[illegible] comme [illegible] Baa[illegible] [illegible] vray, [illegible] Et non seulement les Anges,

par lesquels en nous est imprimée & experimentée toute verité, sont autant dedans les mauvais comme dedans les bons leur operation, mais d'avantage se conjoignent ou entrent ou suggerent jusques aux bestes brutes, pour en icelles exprimer la verité, tant de faict comme de parolle. De là vient cette tresbelle & vraye sentence qui dit, que les graces données Gratis sont autant aux meschantz, comme aux bons, communes; mais celles qui rendent l'acceptant au dateur aggreable sont seulement des bons. C'est parce que dedans l'Escripture la prophetie de l'Asne de Balaan est creue comme du plus grand prophete du monde, pour monstrer & faire croire que les Anges s'opoient de faict & localement aux meschantes entreprises avec le cousteau flamboyant de la conscience, duquel les hommes ne tiennent compte, là où les bestes sont contrainctes le dire. Ainsi le Divin & maternel Esprit, en premier, second, tiers, & generalement en toutz degrez, faict aux hommes meschantz, lesquelz il desire estre bons, dire & exprimer la verité, & desire qu'elle soit creue, ne plus ne moins d'iceulx ou bons ou mauvais qu'ilz soyent, que de la bouche des gentz de bien. Car combien qu'ils ayent mauvaise intention, toutesfois Dieu faict que les auditeurs reçoivent le tout en bien, interpretant en bon sens ce qu'ilz

dient par mauvaise volunté. Car de la liaison, entente ou approbation de sens que les auditeurs font d'une parolle ou d'une chose, despend l'Estre d'icelle chose, comme un Roy ou prophete de Dieu esleu n'est sans peuple, tellement que Dieu mesme, qui est souveraine & l'eternelle essence, ne se dict point estre un & son nom un, jusques à tant que dedans la persuasion de tout le monde soit un comme il est en luy-mesmes. Par cela Dieu homme disoit de sainct Jehan aux Juifz : Et si vous le recevez & vous consentez qu'il soit ainsi, il est Elie. A cause que la Vertu ou Mente & Esprit d'Elie estoit en lui toute preste d'estre recongneue, approuvée & reçeue, s'ilz eussent voulu la recevoir pour telle, sans qu'elle passast sur un autre. Ainsi à cause que, du consentement de l'eglise & de la republique, se faict la premiere liaison & recepte de la patente verité qui n'est pas sans l'humain entendement, pour estre en après lyée & confirmée au ciel comme entiere, parce que la forme est extraicte de la puissance de la matiere, Dieu faict que ladicte verité soit proferée & monstrée non seulement par les bons & sainctz, mais par les meschantz & par les bestes, tellement que non seulement l'Anesse de Balaam ha manifesté une tresgrande verité, mais en lieux innumerables les Anges ont parlé dedans les bœufs & autres

animaulx, pour se faire plus craint par telle rarité, que si par les hommes eussent parlé. Ce parler qui est attribué [illegible] par les meschans, & qui [illegible] que bestes, n'est pour autre cause que pour nous monstrer que les Anges, Genies, Esprits, ou Messagers & Vertus Divines sont celles qui en l'homme, [illegible] quelque chose qui soit vraye, [illegible] Verité, pour [illegible] les hommes à leur [illegible], [illegible] & approuvée. Donc si telle Verité est par les hommes approuvée, [illegible] passent de l'un à l'autre, & [illegible] bons, les ayans jusques à la fin conduictz sans effect, à cause que les hommes ne se veulent [illegible] la verité, ou à cause que [illegible] sont tuez & empeschez, comme [illegible], saint Jehan-Baptiste, & les [illegible], & tant vont de l'un à l'autre, que finalement treuvent s'il est possible [illegible] & sçavoir & longue [illegible] grandement fondée, que [illegible] soit contrainct de croire & [illegible] que lesdictz Anges veulent estre persuadé par ceulx [illegible] Cela est donc pour certain que [illegible] suppost sur qui descend l'Ange [illegible] ge ne se garde principalement [illegible] propre ou d'orgueil, & [illegible] deffiance de son Dieu, [illegible] Ange [illegible] va & passe de l'un en l'autre sans [illegible] trouve le vray repos. Nous voyons [illegible]

presseur de son peuple, & tout confict en paillardise & faulse religion, il fut en sa posterité fraudé de la promesse à lui faicte. En somme il n'y ha autre raison de perdre son bon ange, ou sa predestination, ou sa vocation, ou quelque faveur ou signe d'Election, sauf que par vivre au contraire de sadicte predestination. De là où vient fort à considerer la parolle du docteur qui dict : N'es-tu pas predestiné ? fais par bonnes œuvres que tu le soyes. Cecy est conforme à la sentence de S. Pierre dessus-dicte là où il ha escript : Faictes diligence, mes freres, que par voz bonnes œuvres (cela s'entend de Dieu préparées, affin que nous y cheminions) vous rendez certaine vostre vocation. Et à ce propos S. Paul ha escript : Je chastie mon corps, & le reduictz en servitude, affin que ayant aux autres presché, je ne soye reprouvé. Donc cela est pour tout certain que sainct Paul mesmes, qui est le plus predestiné homme de l'Evangile, eust esté réprouvé, si par bonnes œuvres en foy & charité fondées, n'eust confermé sa vocation. Pour autant est en l'Apocalypse escript. *Opera enim illorum sequuntur illos.* C'est à dire leurs œuvres bonnes & de foy & de charité du tout munies les suyvent. C'est pourquoy au dernier jour du jugement il sera dict : Que qui aura les œuvres ainsi en foy & en charité faictes, ayant don-

né au famelique à menger, au sitibonde à boire, au desnué vestement, au prisonnier consolation & ayde, au malade confort, au mort la sepulture, & ainsi des œuvres spirituelles, sera au regne Eternel appellé, & non qui aura ou la foy où les Ceremonies religieuses seulement. A ceste cause nostre pere celeste ha mis les Paraboles de sa doctrine toutes à ceste fin, & entre les autres celle des deux enfantz du Pere de famille, dont l'un promet d'aller à la vigne & n'y va pas, l'autre dict qu'il n'y ira pas & y va, & laboure la vigne. Puis demande nostre Pere, Lequel de ces deux ha faict la paternelle volunté: celui qui ha faict le labeur de la vigne. Ainsi en faict & non en parolle ou foy seule, consiste la confirmation de la vocation. Par ceste cause ce n'est ne le Prebstre ne le Levite qui guarist ou qui visite, pour essayer de guarir le navré en la voye de Jerusalem en Jericho, mais celui qui avec luy faict misericorde, ou qui accomplist l'œuvre de charité. Et par cela le mesme Samaritain Saulveur du monde, & vray medecin du navré, le consigne au Quart visiteur ou Hostellier, qui est Elie le Pandochée, ou logeur, aydeur, sollageur, recepveur, supporteur & excuseur de toutz vivantz, affin qu'il aye cure dudict navré, & lui dict qu'il acheve de le guarir pour en recepvoir ce qu'il y aura despendu d'avantage deux deniers que

ledict Samaritain luy donne, en Nature l'un, & en Grace l'autre, avec la raison de sa supererogation. C'est la raison des talentz multipliez, & des Mines multipliées. Resolution du tout est, Que comme tout arbre se congnoist du fruict & tout homme de bien de l'œuvre, aussi l'Esprit de Dieu se congnoist, combien qu'il soit par la meschanceté mesme, & non seulement par les meschantz proferé : qui est reigle fort à noter. Car quand Satan seul eust dict que mon pere Jesus estoit Dieu, il l'eust faillu croyre à cause de la divine puissance qui le contraignoit.

Le reste de l'adhortation pour le peule Gauloys. Ne plus ne moins comme dedans les vrays hommes de bien les œuvres & la bonté sont la vraye racine de persuader ou de Rhetorique, selon ce que dict le Quintilian diffinissant l'Orateur, en disant : L'ORATEUR C'EST L'HOMME DE BIEN QUI SÇAIT BIEN DIRE AUTANT COMME BIEN FAIRE ; aussi souvent dedans les mauvais, faut noter les paroles, sentences & propheties, combien qu'ilz soient mauvais. De là vient qu'il faut croyre à la prophetie de Balaan, de Saul, de Cayphe & d'infinies sentences d'hommes meschantz, comme de Muhamed, là où il ha dict vray, à cause de son ancestre Ismaël extraict de vray & faulx sang par infidele desir engendré. Et non seulement les Anges,

par lesquels en nous est imprimée & experimentée toute verité, sont autant dedans les mauvais comme dedans les bons leur operation, mais d'avantage se conjoignent ou entrent ou suggerent jusques aux bestes brutes, pour en icelles exprimer la verité, tant de faict comme de parolle. De là vient cette tresbelle & vraye sentence qui dit, que les graces données Gratis sont autant aux meschantz, comme aux bons, communes; mais celles qui rendent l'acceptant au dateur aggreable sont seulement des bons. C'est parce que dedans l'Escripture la prophetie de l'Asne de Balaan est creue comme du plus grand prophete du monde, pour monstrer & faire croire que les Anges s'oposent de faict & localement aux meschantes entreprises avec le cousteau flamboyant de la conscience, duquel les hommes ne tiennent compte, là où les bestes sont contrainctes le dire. Ainsi le Divin & maternel Esprit, en premier, second, tiers, & generalement en toutz degrez, faict aux hommes meschantz, lesquelz il desire estre bons, dire & exprimer la verité, & desire qu'elle soit creue, ne plus ne moins d'iceulx ou bons ou mauvais qu'ilz soyent, que de la bouche des gentz de bien. Car combien qu'ils ayent mauvaise intention, toutesfois Dieu faict que les auditeurs reçoivent le tout en bien, interpretant en bon sens ce qu'ilz

diſent par mauvaiſe volunté. Car de la liaiſon, entente ou approbation de ſens que les auditeurs font d'une parolle ou d'une choſe, deſpend l'Eſtre d'icelle choſe, comme un Roy ou prophete de Dieu eſleu n'eſt ſans peuple, tellement que Dieu meſme, qui eſt ſouveraine & l'eternelle eſſence, ne ſe dict point eſtre un & ſon nom un, juſques à tant que dedans la perſuaſion de tout le monde ſoit un comme il eſt en luy-meſmes. Par cela Dieu homme diſoit de ſainct Jehan aux Juifz: Et ſi vous le recevez & vous conſentez qu'il ſoit ainſi, il eſt Elie. A cauſe que la Vertu ou Mente & Eſprit d'Elie eſtoit en lui toute preſte d'eſtre recongneue, approuvée & reçeue, s'ilz euſſent voulu la recevoir pour telle, ſans qu'elle paſſaſt ſur un autre. Ainſi à cauſe que, du conſentement de l'egliſe & de la republique, ſe faict la premiere liaiſon & recepte de la patente verité qui n'eſt pas ſans l'humain entendement, pour eſtre en après lyée & conſermée au ciel comme entiere, parce que la forme eſt extraicte de la puiſſance de la matiere, Dieu faict que ladicte verité ſoit proferée & monſtrée non ſeulement par les bons & ſainctz, mais par les meſchantz & par les beſtes, tellement que non ſeulement l'Aneſſe de Baalan ha maniſeſté une treſgrande verité, mais en lieux innumerables les Anges ont parlé dedans les bœufs & autres

animaulx, pour se faire plus croire par telle rarité, que si par les hommes eussent parlé. Ce parler qui est ainsi faict par les meschantz, & qui soyent pires que bestes, n'est pour autre chose que pour nous monstrer que les Anges, Genies, Espritz, ou Mentes & Vertus Divines sont celles qui en l'homme, ou en quelque chose qui soit vive, expriment la Verité, pour finalement estre des hommes à leur utilité congneue, receue & approuvée. Donc si telle Verité n'est par les hommes approuvée, lesdictz Anges passent de l'un à l'autre, & laissent les bons, les ayantz jusques à la fin conduictz sans effect, à cause que les hommes ne se veulent disposer à recepvoir la verité, ou à cause que lesdictz bons sont tuez & empeschez, comme Abel, sainct Jehan-Baptiste, & les martyrs, & tant vont de l'un à l'autre, que finalement treuvent s'il est possible bonté & sçavoir & longue durée ensemble si grandement fondée, que tout le monde soit contrainct de croire & entendre ce que lesdictz Anges veulent estre persuadé par ceulx ausquelz ilz habitent. Cela est donc pour certain que quand le suppost sur qui descend l'Esprit ou Ange ne se garde principallement d'Amour propre ou d'orgueil, & d'Infidelité ou deffiance de son Dieu, ledict Ange s'en va & passe de l'un en l'autre tant qu'il trouve le vray repos. Nous voyons cecy

en Saul duquel le bon Esprit, qui le rendoit prophete luy & toute sa famille, à cause qu'il estoit faict prince temporel, comme il avoit faict Samuel à cause qu'il estoit divinement esleu Pape, passa en David, & en son lieu entra de par Dieu le mauvais Esprit qui le tourmentoit, à cause que par amour propre & par infidelité avoit chassé le bon. C'est pourquoy David prioit à Dieu. Ne me rejecte pas de ta face, & ne m'oste pas ton Esprit sainct. J'ay voulu tout cecy aux particuliers & generaux Corps monstrer en ceste finale conclusion de la Doctrine de ma Mere, qui est la somme generale de tout l'Esprit ou Intellect Potentiel, Possible ou Passible du monde, comme mon Pere est la somme Generale de l'Agent & dudict Possible tout ensemble; ce que j'ay voulu icy faire, affin que ladicte Province de la Gaule, qui est ma Patrie, au bien de laquelle, ainsi comme à l'honneur de Dieu mon Pere, j'escry, se treuve toute asseurée que, tout ainsi comme la Judée il y ha 1553. ans estoit la plus heureuse & privilegiée Province & peuple du monde, & de tel heur fut constituée la plus malheureuse du monde, non à cause du peuple, mais par les meschancetez Herodianes, Farisaïques & Scribaines, aussi sera ladicte Gaule, par n'avoir voulu le temps de sa visitation congnoistre. Car la figure de ce temps-là fut faicte pour le Figuré,

té, qui au plus privilegié peuple de la Chrestienté debvoit estre, ainsi comme entre toutz les peuples du monde le Judaique estoit de Dieu le plus aymé. Et ne fault que les haultz tiltres, graces, privileges, & aultres choses que j'ay tresveritablement de la Gaule exposez, & en tresclaire congnoissance remis, leur promettent impunité, depuis qu'en chef trescapable & ordonné, ils ont renoncé au Droict demonstré qui de la grace de Dieu leur appartenoit, à cause de leur peuple, & non pas d'eux qui sont toutz *Beli bel*. Car ainsi comme j'ay dessus monstré, le Royaulme est donné à ceulx qui en feront les fruictz & œuvres ; & qui du droict & vouloir divin, le vouldront selon Dieu munir. Et ne se fault fier de quelconque vocation divine, ou angelique assistence qui soit au monde, si on n'en faict les œuvres. Et d'avantage est pour tout certain que l'autheur de la restitution de toutes choses sera par eulx mis à mort, & au quart jour resuscité fera d'iceulx le divin jugement, estant avec luy occis Enoch dedans l'intelligence de sainct Jehan l'Evangeliste, lequel j'ay très-grande doubte, & ne feust que mon Dieu mesme laisse toutes choses contingente de volunté en la disposition du liberal arbitre, j'en auroys certitude,

que ladicte substance ou intelligence de sainct Jehan, qui est icy envoyée pour en moy Elie accompagner, & avec moy annoncer l'extreme verité audict peuple, & souffrir la mort, ne se parte du subject là où elle est, & qu'en son lieu succede le très-maling esprit de divine vengeance, qui est l'Antechrist. Car je voy desjà la disposition de l'irritation & courroux dudict divin esprit de sainct Jehan, qui ne peult humilier celuy-là où il est, tant qu'il vueille d'autruy apprendre ou user des ordinaires moyens des créatures; qui est un des plus mauvais signes du monde. Mais contre l'humain arbitre, Dieu mesme ne peult résister justement. Car l'homme contrainct ne feroit ne bien ne mal. Le cours de la doctrine proposé par ledict saint Jehan dedans ledict instrument, encores qu'il soit réprouvé, ne laissera à avoir son cours, & les veritez qu'il ha dictes, tant de son estat, comme du temps du jugement, auront lieu. Car ce qu'il en ha dict jusques icy est vray; mais se partant ledict esprit pour venir en un autre subject, qui aussi sera idiot & sans lettres comme le premier, mais du tout vrayement humble, & sur tout cupide d'autruy sçavoir, plus que du sien, lequel il fault qu'avec moy face sa consummation Enochiane, comme je la

feray Eliane ; alors les plus grandes & horribles blasphemes, seront par l'habandonnné subject proferées, qui oncques furent. Et veulx qu'à toutes adventures de la divine disposition, qui quant à l'arbitre humain est au seul Dieu congneue, tellement qu'il n'y ha sainct ne Ange qui la sache, chascun se donne garde dudict qui avoit esprit de Prophete, en l'arbitre duquel il est d'estre le plus sainct du monde, ou le plus mauldict du monde. Mais c'est le plus grand signe de Satan qui soit au monde de vouloir tenter Dieu, & attendre que Dieu face par miracle, ce qu'on peult par voye ordinaire humainement havoir ou acquerir ; ce qui se voit par les tentations de nostre Seigneur après son jeusne. S il ne s'humilie, il est réprouvé, & incontinent son esprit en un autre passera, comme je sçay. C'est le sommaire de la doctrine de ma mere, Fontaine de toutz Espritz, pour vaincre toutz les cœurs du monde, à moy revelée. Et parce que je sçay très-certainement que ceste doctrine feminine, qui est de ma mere & non de moy, à tout jamais, par la vertu & mente de son espoux, regnera & dominera toutes les opinions & cœurs de tout le monde ; je l'ay en bien petit abbregé voulu exprimer icy en cette victoire très-admi-

rable des femmes. Car toutes les femmes du monde sont extraictes de l'esprit ou intellect passible, qui respond au monde materiel & inferieur, ainsi comme les masles sont de la mente ou de l'intellect agent. Or est-il certain que tout le monde inferieur & elementaire est comme la femme soubz ou au regard du masle, qui en ceste comparaison est le Ciel. C'est pourquoy Dieu homme Jesus mon pere dict: Que tout ce qui sera icy bas lyé, & comme par consentement inferieur ordonnément engendré, sera aussi lyé au Ciel. C'est la vertu de l'esprit, qui venant du pere debvoit çà bas suggerer tout ce que le siecle & compagnie des Apostres ne povoit porter. En somme le monde elementaire est la femme, & le celeste est l'homme. Ou pour parler clairement, le sommaire ou abbregé du monde inferieur, est en la femme qui est le petit monde; semblablement le sommaire de l'univers & grand monde est au masle. Mais de la puissance de la matiere fault que la forme soit extraicte. C'est la victoire des femmes ou partie inferieure. Car Dieu se veult en ce monstrer infiniement infiny, que comme des choses corporelles la forme est extraicte de la puissance ou premier mouvement & suscitation de la matiere,

aussi les souveraines formes, qui sont les humaines, soyent par la partie materielle inferieure & en soy morte resuscitées. Ainsi sera la lumiere de la Lune, comme celle du Soleil, à celle fin que le Soleil, par sa vertu en icelle caché, soit septante fois sept fois aussi clair comme il estoit. Ainsi Jesus, par sa propre mort crucifié & clarifié une fois, le sera ceste seconde, de toute sa clarté, comme il avoit avant que le monde feust faict; pource qu'à tout le monde monstrer & manifester, suis envoyé au monde en son nom & lieu, comme Jehan mon frere, Roy du monde inferieur, est au nom & lieu de ma mere.

Les articles de l'éternelle raison, pour lesquelz soubstenir, & faire entendre & pratiquer, comme tous hommes debvroyent estre mortz, aussi fault que d'hores en avant un chascun mette les biens, la vie & l'honneur.

I. QUe pour affermer & soubstenir, & en diligence executer ou faire executer toute verité, tant la theorique ou intelligible, comme aussi la praticable, qui est à l'honneur de Dieu & au sa-

lut de son prochain necessaire, chascun est obligé à mettre ce qu'il ha receu de Dieu, c'est-à-dire, les BIENS, la VIE & L'HONNEUR, en rendant à Dieu ce qui est à Dieu, & à son prochain tout ce que veult la charité parfaicte, & d'amour propre nuë.

II. Que tout homme ou femme, qui pour ceste cause meurt avec parfaicte charité, sans amour propre, soit en vie éternelle au nombre des Martyrs & Sainctz de Paradis colloqué.

III. Que quiconque refuse, pour ainsi que dessus, soubstenir telle necessaire verité de mettre, ou qui pour le moins ne veult confesser qu'on doibt mettre les susdictz BIENS, VIE & HONNEUR, est de Dieu réprouvé, & comme irraisonnable beste, vivant contre la raison, merite la violente mort.

IV. Qu'il est très-juste, & par consequent necessaire, que quiconque ou ne veult entendre & approuver, ou ne veult recepvoir & mettre en exécution ladicte raison necessaire, y soit de faict contrainct. (Car qui ne veult obéir à raison, il fault qu'il y soit, pour n'abuser de souverain bien, contrainct.)

V. Que par divine authorité, qui respond à la partie ou vertu superieure

& masculine, & par raison qui à la feminine, mais beaucoup plus par raison, est de necessité en PAUVRETÉ, MESPRIS & DOULEUR mourir, pour faire non-seulement tenir la vraye & apostolique doctrine, mais aussi pour contraindre avec raison le Ministre de ladicte doctrine catholique, qui doibt, par qui il appartient, pour grand qu'il soit, estre contrainct de vivre soubz icelle doctrine divine & raisonnable, en toutes choses de faict à icelle assubjecti. Ainsi feist JESUS-CHRIST & les siens contre les Pharisiens & Idolâtres.

VI. Que comme il est de nécessité mourir pour soustenir & mettre ou faire mettre en execution l'article precedent, aussi le faut-il tant pour abolir toutes les faulses loix & puissances humaines & pour garder les vrayes, comme pour destruire ou deposer & punir toutz Tyranz, Princes ou Roys, qui ont la seule volunté pour raison, & principalement qui ne veulent ou qui ne sçauroient, combien qu'ilz le voulsissent, monstrer que par raison divine ils dominent ou commandent en souveraineté ; & fault cecy faire pour leur en substituer de bons, & qui ayent premierement appris à obeir à Dieu, en commandant à eulx-mesmes par la victoire de soy-mesme, que de com-

mander aux hommes. Car c'est contre tout droict du monde, qu'un homme ou nay ou nourry sans crainte ou obedience de Dieu, gouverne la coronne, qui est le Fief & Vicariat de Dieu. Ainsi ferai-je en JESUS-CHRIST, moy & les miens, qui sont siens & non miens, contre les faulx Princes Tyranz.

FIN.

LA DOCTRINE DU SIECLE DORÉ,

Ou de l'Evangelike Regne de JESUS Roy des Roys.

Par Guillaume Postel.



Sur l'Imprimé

A PARIS,
Par JEHAN RUELLE.

1553.

mander aux hommes. Car c'est contre tout droict du monde, qu'un homme ou nay ou nourry sans crainte ou obedience de Dieu, gouverne la coronne, qui est le Fief & Vicariat de Dieu. Ainsi ferai-je en JESUS-CHRIST, moy & les miens, qui sont siens & non miens, contre les faulx Princes Tyranz.

FIN.

LA DOCTRINE DU SIECLE DORÉ,

Ou de l'Evangelike Regne de JESUS Roy des Roys.

Par Guillaume Postel.



Sur l'Imprimé

A PARIS,

Par JEHAN RUELLE.

1553.

REIGLES
DE L'ETERNEL AMOU

In animo Plura spernere quàm quis cupiat. In corpore Plura p- ti quàm quis læuat

I. *Il fault pour l'amour de son Di*
Plus desprifer qu'on ne peult appeter.
Pour l'appetit desordonné restraindre.
Plus endurer qu'on ne pourroit bleße
Pour l'ire en nous & vengeance refrai

II. *Il fault pour le Dieu crucifié*
Faire le bien que tu sçays, estre juste
Et souffrir mal, combien qu'il soit in

III. *Il fault pour l'amour de l.*
publike
En Pauvreté, en Mespris, en Dou!
Mettre tout Bien, tout Honneur &
sir.

IV. *Il fault pour sa justificati*
Tant s'accuser qu'on se voye dam
qu'en Dieu soit la seule fi

V. *Il fault universellement*
le monde,
Tant travailler, souffrir & s
Que nous puissions noblesse en
dre.

VI. *Il fault pour la vie*
La Charité, l'Esperance
Pour accomplir vers Di
sance.

VII. *Pour l'Eter*
mettre,
En moy mon rie
En Dieu mon



J'ESCRY ICY LA VRAYE F...
DU MOND...

Au nom, honneur & ... de la Puissance, S... infinie, Pere, Fi... Amen.

QUEST-CE ... C'est la f... ment la f... à-dire ... nable, f... ge & semblance ... bien & co... ment Dieu ... Que ... ce de Dieu ... vraye ... & Amour, ... tute les ... des ... celle ... ... f...

...ut en soy ...nichilée, ...a soy. ...e faict ou ...eu? Tout ...server un ...r & vray ... très-bon ...ault que le ...veult estre ...vaille à ac- ...elon le vou- ...emande, vi- ..., s'efforce de ...esprit, & ne ..., mais seule- ...eur l'autruy, ...i & principale- ...ternel, & le pa- ...orporel & spiri- ...t face les choses honorables qu'il soy, fuye l'hon- ...stre honnoré, en se ...l'on le deshonore ou ...n faire, laissant à son ...r tout l'honneur do- ... nous voyons que les ...la maison, ou pour leurs ..., acquierent, travaillent. ...nt communement plustot en ...e leur estime, que tousjours ...nt à gaigner pour leurdicte mai- ..., sans en prétendre quant à eulx

est en l'homme caché & agent, quand avec Raison il veult vivre.

Qu'avoit à faire Dieu de l'homme, pour créer le monde à son intention, quand ne l'homme, ne le monde n'estoient pas encores en estre ? Nulle chose du monde, sauf que pour estendre & monstrer vers luy sa bonté infinie, pour à tout jamais estre par ladicte créature humaine (qui pour la valuë de soy-mesme & de tout le monde est obligée) glorifié. Donc il fault que l'homme soit le petit & abbrevié monde préordonné avant le grand monde, puisque le grand est faict pour luy. Cela est certain.

Qu'est-ce à dire, à tout jamais Dieu estre glorifié ? C'est-à-dire, qu'il fault que l'homme qui ha receu, & soy-mesme & tout le monde de Dieu, doibt à tout jamais estre en soy: à bien faire très-diligent & humilié, deffaict & comme adnihilé, pour clarifier & glorifier Dieu, en son corps, & pour en pauvreté, mespris & douleur vivant, donner & fonder toute sa richesse, réputation & plaisir en servir à Dieu, & en somme pour estre en ce bas monde comme un Dieu incarné. Comment, ainsi comme un Dieu incarné ? Car il fault necessairement que la perfection ou la parfaicte observation de la raison soit si grande, que la créature raisonnable ne se veulle retenir chose du mon-

de en proprieté, mais du tout en soy abolie & voluntairement annichilée, monstre la divine similitude en soy.

Quel moyen y ha-il d'estre faict ou de devenir ainsi semblable à Dieu? Tout tel moyen, comme doibt observer un enfant ou parfaict serviteur & vray amy vers un pere de famille très-bon & parfaict. Comment? Il fault que le bon & parfaict enfant, & qui veult estre semblable à son pere, se travaille à acquerir très-diligentement selon le vouloir de son pere; & n'en demande, vivant son pere, nul loyer, s'efforce de fort travailler son corps & esprit, & ne vouloir pour soy nul repos, mais seulement procure par son labeur l'autruy, c'est à sçavoir l'universel & principalement le domestique, fraternel, & le paternel repos & plaisir corporel & spirituel, & semblabement face les choses les plus louables & honorables qu'il pourra, & quand à soy, fuye l'honneur & mesprise d'estre honnoré, en se resjouissant quand l'on le deshonore ou mesprise pour bien faire, laissant à son Pere ou Seigneur tout l'honneur domestique. Car nous voyons que les peres, pour la maison, ou pour leurs domestiques, acquierent, travaillent, & se mettent communement plustot en mespris de leur estime, que tousjours n'essayent à gaigner pour leurdicte maison, sans en prétendre quant à eulx

(excepté l'usage & l'honneur) plus grande richesse, volupté, ou gloire; mais seulement (j'entendz des Sages & vrays Peres, & non pas des Folz, dont le monde est plain) à cause de leur posterité.

Comment se doibt accommoder cecy vers Dieu ? Très-bien. D'autant que Dieu est Pere éternel, d'infinie bonté, sapience & puissance, pour l'amour duquel il fault non-seulement travailler d'acquerir pour le bien commun, & non pour le propre, de travailler & affliger le corps, tant par penitence ou volontairement, comme par supporter autruy, ou par patience, & de se mettre aux basses & humbles entreprises, qui sont quant au jugement humain pleines de l'opprobre du monde; mais quand nous aurons faict toutes choses, alors nous fault en pauvreté, mespris & douleur vivant, confesser d'estre serviteurs inutiles, pensant que estant affligez nous meritons pis mille foys que cecy. Donc faisant tous les biens qu'on peult au monde, & souffrant tous les maulx qu'il est possible, ne merite l'on poinct, puisque l'on se dict serviteur inutile ? Il fault, selon le Proverbe, laisser faire son compte à l'hoste, & ayder à disposer celuy du compagnon. Nul homme du monde ne doibt compter son merite pour grand qu'il soit, mais se doibt du tout efforcer en se desprisant

soy-mesme, de compter & estimer les merites de son compagnon, ou de quelque autre personne, soit en louant la vertu, soit en excusant, ou supportant les vices ou imperfections, & quant à soy laisser son compte à Dieu, lequel ne sera pas immemor, ou qu'il ne se souvienne de son bon œuvre, lequel il recongnoistra qu'il ha faict en tous, quand comme du tout mortz nous remetterons en luy, affin qu'il vive en nous.

Qui est donc le plus parfaict œuvre qu'on puisse ou faire ou souffrir, pour l'amour de Dieu? C'est celuy de l'esprit ou de l'ame. En quoy? Faisant très-fervente oraison, très-devote meditation & très-vehemente contemplation, & en souffrant très-opprobrieuse infamie, très-vilain deshonneur & très-indigne mespris. Et pourquoy ainsi souffrir? à celle fin que l'homme venant à PLUS SOUFFRIR qu'on ne le peult injurier en la plus noble partie de soy, & à PLUS mespriser de ce monde qu'on n'en peult estimer, il soit comme OMNIPOTENT, & plus fort infiniement que n'est le monde, monstrant de faict que Dieu vit en luy.

Comment se faict la parfaicte oraison? Recitant & entendant, avec toute devotion, la souveraine oraison du monde. Qui est la souveraine oraison? Celle qui est par la divine sapience en-

seignée aux Chrestiens. Qui est sa teneur ou sentence ?

Nostre Pere qui es aux cieulx ; Ton nom soit sanctifié ; Ton Royaume advienne ; Ta volonté soit faicte comme au ciel, aussi en la terre, ou sur la terre ; Donne-nous aujourd'huy nostre pain quotidien ; Et nous pardonne noz pechez, ainsi comme nous pardonnons à nos debteurs ; Et ne nous induictz poinct à mal, mais garde-nous du maling. Amen.

Pourquoy faut-il dire Nostre Pere ? Parce que nous sommes toutz freres & ses enfantz, qui ne devons en ce monde avoir nulle affectée proprieté, mais toutes choses pour la fraternelle charité, comme l'air, l'eau, le feu, les estoilles, le ciel & autres choses communes.

Pourquoy Qui es aux cieulx ? A cause que combien que Dieu soit par tout remplissant autant le ciel comme la terre, & la terre comme le ciel, néantmoins la majesté de ses vertueux effectz apparoist plus en la partie superieure du monde, qu'en l'inferieure. Au ciel est l'intellect agent ordinatif de toutes choses, soubz lequel, comme la femelle, soubz le masle est l'intellect passible executif de toutes choses çà bas en la terre.

Qu'est-ce à dire Soit sanctifié ton nom ? Que tout l'honneur du monde soit

à Dieu referé, & à ses ministres & serviteurs pour l'amour de luy. Et que tout opprobre nous soit attribué de par nostre estime, volunté & confession, mesme gardant l'autruy honneur, affin que non pas nous, mais Dieu en nous soit glorifié, sanctifié & celebré.

Que veult dire que le regne de Dieu advienne ? C'est-à-dire, que toute la tyrannie & desordre de ce monde soit abolie, & que le seul Dieu avec raison soit Roy. Que le regne de la Chair du monde & de Satan soit avec Babylone en ce monde aboly & destruict, & que l'Evangile du regne soit accomply.

Que doict-on entendre & demander, disant : Soit faicte ta volunté en la terre comme au ciel ? C'est qu'il fault du tout & en tout & par tout, que toutes choses soyent restituées, tellement que tout ce que Dieu vouloit, veult, & à jamais vouldra qui feust faict en ce monde élementaire bas & inferieur, si jamais l'homme n'eust peché, il y soit faict, à celle fin que comme nous voyons le Ciel avec ses estoilles estre reiglément gouverné, meu & gouverné par les divines intelligences, nous en semblable forme voyons après destruictz toutes les tyrannies de ce monde, tant les spirituelles comme les temporelles, & affin que la forme & imitation du ciel, soit estendue sur la terre. Nous demandons donc que toutes les puissances & volun-

tez, de ce monde qui s'opposent à la divine soyent abolyes, & que seule volunté divine aye lieu, & principalement en la rouge terre de noz cœurs & par actuelle pratique & execution de la conscience, tout ainsi comme en la conscience est congneu.

Quel pain quotidien demandons-nous? Tout ce qui generalement maintient la vie, tant & beaucoup plus de l'ame que du corps. Et parce que la vie de JESUS nostre chef est cachée dedans nous, & que nous n'avons poinct de demain, auquel il nous soit licite d'estendre nostre cupidité, nous ne demandons ladicte grace tant de l'un soubstenement comme de l'autre, sauf que aujourd'huy, c'est à dire, pour le temps present.

Que veulx dire avoir pardon comme nous pardonnons? C'est pour garder la très-saincte Loy de nature qui dict: Fays à autruy, soit en luy aydant, ou en ne luy portant aucune nuysance, tout ce que tu veulx qui te soit faict. Supporte autruy, excuse-le, pardonne-lui, ayde-luy, & luy fais comme tu veulx que Dieu te face. Que si tu faictz mal à ton prochain, ou par pensée, ou par parole, ou par effect, ou par negligence, sois asseuré que Dieu te fera la pareille, & jamais ne te pardonnera, si tu ne pardonnes & ne te fera charité éternelle, si tu ne fais à ton frere la temporelle.

Comment s'entend que Dieu ne nous

induyse en tentation ? Il est très-certain que Dieu ne tente personne, & ne l'induict jamais à tentation, sauf que par accident, qui est quand Dieu fait de très-grandes & amples graces à une creature, laquelle les tourne en negligence & en orgueil, tel qu'elle oublie Dieu & Dieu l'oublie, & n'en ha plus de soing, & la laisse aux mains de Satan en sens réprouvé, tellement que son peché est peine de peché, qui est la plus horrible tentation du monde, de-là où procedent les Atheistes & desesperez.

Que veult dire délivre-nous du maling ? C'est-à-dire, de Satan premier autheur de malignité, qui nous conduict en ladicte tentation, affin que nous luy soyons conformes & vassaulx. Et est pour donner à entendre, qu'il fault necessairement, que finalement par la vertu de l'oraison & foy des fideles, ledict maling & Prince des méschantz soit lyé & emprisonné, tellement que la créature humaine soit délivrée du tout de sa servitude, affin que estant en son entier restituée, il ne tienne que à elle qu'elle ne face son debvoir, quand toutes les ames seront Vierges, & non corrompuës par Satan à l'entrée de ce monde, pour par après estre sans rédemption damnées si elles laissent Dieu.

Que veult dire Amen ? C'est-à-dire que ainsi soit accomply & faict, com-

me par le conseil, sentence & oraison de nostre Pere celeste nous avons en ceste nostre commune oraison demandé. Ainsi avec très-fervente devotion & avec très-certaine foy que Dieu par Adam nouveau nostre mediateur en son parfaict entier restitué, est en tout lieu avec nous & dedans nous present, nous reciterons cordialement son oraison, affin que Jesus-Christ soit formé en nous, & qu'il nous concede ce qu'il nous commande que nous demandons. Et fault faire oraison sans aucun doubte, croyant qu'il nous donnera d'impetrer, ou faire ou souffrir ce qu'il lui plaist.

Qu'est-ce à dire mediter ? C'est quand on s'arreste à penser long-temps sur une parolle, ou sur un propos, ou sur un faict, ou sur un benefice de nostre Seigneur, en consyderant son infinie bonté, clemence, puissance, sapience, misericorde, justice, vertu, gloire, & ainsi des autres qualitez parfaictes, & que au contraire l'homme pense son in-infinye meschanceté, felonnie, débilité, ignorance, avarice, injustice, vice & opprobre, & ce neantmoins Dieu se est daigné de nous créer & de habiter en nous, & nous appeller & faire non-seulement ses semblables & images, mais ses Enfantz, Juges, Roys, Papes & Dieux dominateurs & Seigneurs de tout le monde, mais que seulement un petit de temps nous commencions à ha ha-

voir la parfaicte charité icy-bas en ceste vie. Et ainsi méditant nous inciterons nostre esprit à nous humilier & mespriser, & à glorifier & louer Dieu. Mais il est fort à noter que entre toutes les méditations du monde il n'y en ha point de plus excellente que celle de la passion de nostre Seigneur Jesus-Christ, tant de ce qu'il ha souffert corporellement, comme de ce que il ha souffert, & jusqu'à ceste heure souffre spirituellement par compassion de ses membres ; ce qu'il faict, & ha faict dès le commencement du monde, mais principallement en sa partie inferieure & maternelle unie maintenant dedans la très-saincte mere du monde, laquelle il ha de sa substance interieurement remplie. En somme la compassion à Jesus-Christ crucifié dès le commencement du monde, est si très-forte & si aggréable à Dieu, qu'une personne en une heure ou en une minute de temps peult acquerir plus de graces & de perfections, & de sçavoir necessaire à salut, que quelque autre ne feroit en mille ans. Et sont les vrayz enfantz de l'Antechrist, qui persuadent qu'on ne doibt point pleurer pour la passion de Jesus-Christ. C'est donc la souveraine meditation. Car s'élevant nostre entendement ou l'ame à mediter l'infiny amour, que son créateur luy ha en sa passion monstré, & s'efforceant à luy avoir compassion pour son inno-

cence, & pleurant de juste douleur, elle se vient à congnoistre que c'est elle qui est la cause de telle passion, & à jamais en accuse elle-mesme, mille foys plus que les Juifz se voyant coulpable.

Qu'est-ce que contemplation? Il est à peu de gentz congneu & fort difficile à donner à entendre, mais par similitudes il fault l'exposer. Tout ainsi comme la doctrine de la Metaphysike traicte des choses naturelles sans en considerer les parolles, ne les corps, ne les images qui sont en l'ame, mais en les considerant par leur vertu essentiele, abstracte & toute separée du corps, aussi fault-il que la contemplation face. Mais il fault que la meditation passe en contemplation quand nostre ame s'efforce de congnoistre & sentir Dieu en toute la nature, tellement qu'on n'y consydere que la cause souveraine, qui est l'essence, unité, verité & bonté divine, & en après la puissance, sapience & benevolence, & en après la vertu formelle ou formative d'où procedent les ames & perfections, la materielle d'où viennent les corps, & l'intellect agent qui faict toutes choses les ordonnant à leur fin; & l'intellect passible, qui faict toutes choses, & execute par effect, ce que l'autre ordonne. Et en somme contempler en toutes choses l'esprit de Dieu, selon que l'Eglise Ethiopike croyt, tient & dist l'esprit du Pere, l'esprit

du filz, & l'esprit créé du saint Esprit incréé. Contemplation en somme n'est autre chose que de réduyre toutes choses en divine beaulté, & la passion de Dieu en l'amour infiny dont elle procede, tant en la partie superieure, ou intellectuelle, comme dedans la partie inferieure, ou animale & sensuelle, ha esté, est, & sera tout autant comme les membres de Jesus-Christ dureront en ceste travailleuse & par patience meritoire vie. Ainsi contemplant ledict amour, il fauldra que la conformité de tel amour soit congneuë dedans toutz les Sainctz & Martyrs, & que petit à petit soit imprimé dedans le contemplatif.

Qui est le plus souverain opprobre & le plus aggreable à Dieu qu'on puisse souffrir pour l'amour de Dieu? C'est quand avec un zele parfaict & de vraye science aorpé, & avec charité & avec amour de Dieu & de son prochain, la personne ou l'homme peult (en se conformant très-prudentement & sagement aux premieres formes de la divine volunté) faire & souffrir tout ce qu'il est au monde possible, combien que tout le monde l'appelle fol, insensé, desesperé, sot, vil, abject, ou séducteur, excommunié, meschant, & de toutz les meschantz & infames tiltres du monde digne. Et est plus aggreable à Dieu mille foys de souffrir une injure de bon cœur & à tort principalement, pour l'amour

Et

. . . . amour de la

. . . . ces deux raci-

. . . . vérité comme om-

nipotent,

nipotent, usant de irascible partie contre soy-mesme pour se corriger & de l'autre pour ayder à son prochain. Car il est impossible qu'on luy sceust faire aultre chose en l'affligeant, que sa mesme volunté. Or si il se pense comme il est heureux supportant le mal, qu'est-il recevant le bien? C'est donc vrayement le fondement de la vie immortelle, & de la resurrection pour monstrer que Dieu est vif en nous, & non pas la volunté de la chair, ne la volunté de l'homme. Et ainsi par communication avec nostre Chef & Pere celeste, qui luy seul a l'immortalité, le Verbe est faict chair, ainsi aux membres comme au Chef. C'est le but final de la vraye circoncision & du baptesme. Quant aux actions du corps; qui sont les plus excellentes? Quand on est bien instruict & docte, la bouche est l'instrument corporel duquel plus fault user pour enseigner autruy. En après l'aureille à ouyr la parolle divine. Et en après toute les sens & tout le corps pour executer le Verbe divin. Supporter douleur en son corps, tant le casuel, comme le voluntaire, c'est-à-dire, tant de par nous à nous faict, comme d'autruy, est souveraine chose. Car patience, tant en deshonneur comme en douleur, est chose très-necessaire, & qui seule ha l'œuvre parfaict. Car c'est la preuve d'humilité. Et n'est possible que qui est hum-

ble ne soit patient, quand perdant les biens, la vie & l'honneur, il se répute très-digne de souffrir cela & pis. Mais quand pour dire & annoncer la très-certaine verité, ou pour prescher le divin Verbe, ou pour arguer les notoires pechez & publicz sans nommer les personnes, on est persecuté, alors on est bien heureux d'autant plus qu'on souffre patientement. En somme toute espece de consolation faicte à son prochain avec parfaicte charité, & sans aucune espece de dissimulation, hypocrisie, ou mocquerie, est le souverain œuvre qui des parties corporelles se puisse faire. Des biens temporelz; qui est le souverain bien qui s'en peult faire? Les enfantz d'Israël ayant leurs biens nutritifz en commun envoyez du Ciel en la manne, aux cailles & aux eaues communes, & les premiers & apostoliques Chrestiens ayant mis toutes les choses usuelles à la vie en commun, nous monstrent le souverain usage des biens temporelz que Dieu nous preste. Car ce n'est pour autre chose, sauf que à celle fin que auprès de nous & à nostre sceu, il ne faut qu'il y aye nul indigent, depuis principallement que nous en avons moderément usé pour nostre necessité. Car il faut aymer en toutes sortes nostre prochain comme nous-mesmes, luy départant, tant le temporel, comme le spirituel subside, & ce pour

l'amour du commun & celeste pere, qui les départ à qui & comme, & quand il veult, affin que qui les reçoit, les recongnoisse de Dieu & comme dispensateur non pas comme proprietaire en use sans en abuser, les communicant à ses freres, qui sont tous animaulx raisonnables. Boire, menger, vestement, secours en debtes, ou en maladie, ou en prison, sont les biens que nous debvons donner. Qui sont les autres actions ou œuvres de la plus noble partie de l'homme? C'est tresparfaite congnoissance de Dieu & de soy mesmes, & en après de toutes les créatures.

A quelle fin tend la congnoissance de Dieu? Pour l'aymer infiniement ainsi qu'il en est digne, & par consequent ne vouloir, ne croire, ne sçavoir, ne faire chose du monde, sinon pour l'amour de Dieu, affin qu'il soit d'autant plus aymé qu'il est congneu & servy. Donc il fault tascher que toutes creatures raisonnables sachent d'autant plus des choses sacrées & divines que des humaines, comme elles sont plus nobles. Et en après congnoistre les choses naturelles, les morales, les artificielles & mixtes, & sur tout l'agriculture & nourriture, qui sont en partie naturelles & partie artificielles.

A quelle fin tend la tant recommandée congnoissance de soy-mesmes? Pour aymer tresparfaitement la partie im-

mortelle & spirituelle, affin que selon ledict amour on ayme son prochain comme soy mesmes, & pour avec tres-discrete hayne, & guerre & violence contre le corps, faire resistence aux meschantes & lubriques passions, & immoderées cupiditéz, affin que le corps chastié soit à l'esprit subject.

Pourquoy fault-il congnoistre les créatures ? A cause que Dieu est par soy incomprehensible en ceste vie, & ne peult estre congneu sinon par les effectz & œuvres. Entre autres fault estre de la nature humaine & des simples medicamentz & de l'Agriculture très-curieux. En la congnoissance de l'homme, l'ame doibt estre fort en recommandation, comme celle pour qui est créé le monde.

Qui est la souveraine source de la justification ou perfection ? Il est pour tout certain que c'est le sang respandu en la Passion de notre pere celeste, quant à commencer la justification. Mais quant à sa creuë ou accroissement, & quant à sa consummation, il fault que ce soit avec continuel desir, & extremité de diligence de bonnes operations faictes en charité & parfaicte foy en Dieu, & deffiance de soy, & en s'accusant continuellement & d'un très-parfaict cœur ; & en cecy est la vraye racine de nostre justification quant à nous, que nous nous accusons d'autant plus d'estre pecheurs, comme Dieu nous

de la maternité ne peult passer dedans l'enfant, sauf que la paternité soit en l'un extreme de la semence, & l'enfant soit en l'autre. Aussi est-ce dedans la regeneration. Car il fault que le sang vivifiant & blanc comme chyle de nostre Sauveur, quand il est receu dedans le spirituel ventre de la nouvelle maternité en laquelle fault tous renaistre, soit en une extremité uny au pere, & en l'autre aux enfantz. Car la maternité est comme la fontaine & source des delices de l'un & l'autre monde, en respondant au Ciel, dedans lequel Ciel les divines, superieures & paternelles semences, s'espandent pour icy-bas engendrer toutes les creatures : Ainsi faict nostre Seigneur, quand il engendre spirituellement, ou faict renaistre, ou regenere ses enfantz. Car la blanche ou paternelle couleur & substance de nostre Seigneur soubz l'espece de pain d'une part s'unist, & comme à un costé de la pleine & redondante tasse, calice ou vaisseau de son sang, boit & s'incorpore avec la rougeur maternelle du sang, auquel est formé le spirituel corps de ses enfantz ; alors quand nous beuvons de l'autre costé, nous en recepvant la necessaire essence de l'immortalité maternelle, ou rouge, ou animale, ou inferieure, & luy en recepvant dedans ledict maternel sang inestimable delectation de la decise, espanduë & semée genera-

ture soit refaicte & nourrie de son tres-saint principe, qui est le precieux Corps & essence sacramentale de nostre Sauveur & Redempteur & pere JESUS-CHRIST, tant en sa superieure, comme en son inferieure partie subsistant soubz blanche & soubz rouge couleur. Car il nous fault & la superieure & l'inferieure, mais beaucoup plus l'inferieure materielle & maternelle partie. Car elle est plus necessaire, à cause que la rebellion procede de la chair contre l'Esprit. Il fault donc le plus souvent qu'il est possible se communier & avec tres-grand desir & certaineté de la vie éternelle & immortelle, s'unir à Dieu, à celle fin que autant comme nous mourons en nous, autant en Jesus-Christ nostre pere nous soyons resuscitez, & petit à petit vivifiez & transformez en l'autheur & arbre de la vie éternelle, jusques à ce que finalement nous soyons un avec Jesus qui est Adam & Eve nouvelle tout ensemble, ainsi comme il est un avec son pere, tant selon la sapience increée, comme selon la creée. En somme tout le final thresor de la perfection est posé & colloqué au vray & très-frequent usage du sainct Sacrement de l'Autel. Car en la très-saincte espece de vin Jesus boira en ce siecle icy-bas & non pas en Paradis, du fruict de la vigne generalle qui est la vitale rougeur ou maternité du monde. Car la substance

de la maternité ne peult passer dedans l'enfant, sauf que la paternité soit en l'un extreme de la semence, & l'enfant soit en l'autre. Aussi est-ce dedans la regeneration. Car il fault que le sang vivifiant & blanc comme chyle de nostre Sauveur, quand il est receu dedans le spirituel ventre de la nouvelle maternité en laquelle fault toutz renaistre, soit en une extremité uny au pere, & en l'autre aux enfantz. Car la maternité est comme la fontaine & source des delices de l'un & l'autre monde, en respondant au Ciel, dedans lequel Ciel les divines, superieures & paternelles semences, s'espandent pour icy-bas engendrer toutes les creatures: Ainsi faict nostre Seigneur, quand il engendre spirituellement, ou faict renaistre, ou regenere ses enfantz. Car la blanche ou paternelle couleur & substance de nostre Seigneur soubz l'espece de pain d'une part s'unist, & comme à un costé de la pleine & redondante tasse, calice ou vaisseau de son sang, boit & s'incorpore avec la rougeur maternelle du sang, auquel est formé le spirituel corps de ses enfantz; alors quand nous beuvons de l'autre costé, nous en recepvant la necessaire essence de l'immortalité maternelle, ou rouge, ou animale, ou inferieure, & luy en recepvant dedans ledict maternel sang inestimable delectation de la decise, espandue & semée genera-

[illegible] son tref-
[illegible] precieux Corps
[illegible] nostre Sau-
[illegible] IESUS-
[illegible], com-
[illegible] mois faut
[illegible] couleur.
[illegible] & [illegible]
[illegible]
[illegible] Car
[illegible] que la
[illegible]
[illegible]
[illegible] & avec
[illegible]
[illegible] Etre,
[illegible]
[illegible]
[illegible], &
[illegible]
[illegible],
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Paradis, [illegible]
[illegible]
[illegible] au monde. Car [illegible]

de la maternité ne peult passer dedans l'enfant, sauf que la paternité soit en l'un extreme de la semence, & l'enfant soit en l'autre. Aussi est-ce dedans la regeneration. Car il fault que le sang vivifiant & blanc comme chyle de nostre Sauveur, quand il est receu dedans le spirituel ventre de la nouvelle maternité en laquelle fault tous renaistre, soit en une extremité uny au pere, & en l'autre aux enfantz. Car la maternité est comme la fontaine & source des delices de l'un & l'autre monde, en respondant au Ciel, dedans lequel Ciel les divines, superieures & paternelles semences, s'espandent pour icy-bas engendrer toutes les creatures: Ainsi faict nostre Seigneur, quand il engendre spirituellement, ou faict renaistre, ou regenere ses enfantz. Car la blanche ou paternelle couleur & substance de nostre Seigneur soubz l'espece de pain d'une part s'unist, & comme à un costé de la pleine & redondante tasse, calice ou vaisseau de son sang, boit & s'incorpore avec la rougeur maternelle du sang, auquel est formé le spirituel corps de ses enfantz; alors quand nous beuvons de l'autre costé, nous en recepvant la necessaire essence de l'immortalité maternelle, ou rouge, ou animale, ou inferieure, & luy en recepvant dedans ledict maternel sang inestimable delectation de la desir, espanduë & semée genera-

ges mesmes ne sont pas netz devant Dieu. C'est pourquoy les Payens & les Pythagoriques, & toutz naturelz jugementz ont jadis estimé que l'homme de bien ce debvoit chascun soir confesser : *Quid prætermissum* ? (disoit Virgile après les Pythagoriques & Payens) *quid gestum in tempore ? quid non ? Cur huic facto Decus absfuit ? &c.* Voulant dire : Quelle chose ay-je oublié, ou quelle chose ay-je faict avec négligence ? Qu'ay-je faict importunément & hors temps, ou en son temps ? Pourquoy ay-je failly en cecy ? &c. Et combien que la Confession ne sera par droict divin d'éternel commandement, sauf que à Dieu) je dis en la restitution, car auparavant elle estoit necessaire au Prestre & à Dieu) toutesfoys si fauldra-il que pour droict humain & civil, & aussi pour monstrer le fruict de son humilité, chascun se confesse, & au Prestre, & à l'Eglise, & à Dieu, affin d'estre en toutes ses imperfections aydé & radressé, pour plus sainctement aux sainctes especes du Sacrement venir. Car comme aux actions politikes, l'humaine conversation & communication d'affaires est necessaire, aussi en la religieuse compaignie il fault que l'Eglise & le Ministre sache comment chascun se gouverne tant en bien comme en mal, pour conduire un chascun en son debvoir. Quant est des choses qu'on sou-

loit croire, il fault qu'on les entende, & sache comme elles sont exposées par raison tant dedans les livres de la Concorde du monde, dedans l'Euclide Chrestien, comme principallement dedans le Vincle ou lien du monde, qui estant tourné ou mis en françoys, instruira tout ledict monde, affin que par raison il entende tout ce qu'il souloit croire, sauf que l'incomprehensibilité de Dieu & du Paradis, ou des biens aux éleuz préparez.

FIN.





